

Abonnements par la poste

Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
Etats-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00

Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, mercredi 5 oct. 1927

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

336-340 NOTRE-DAME EST

MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460

Service de nuit: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5150

Dans les coulisses du journalisme

Sur un vœu du congrès national acadien — En quoi consiste vraiment le travail du journaliste — Les services qu'on pourrait lui rendre du dehors — Un cercle vicieux et le moyen de le briser — Compliments et... autres choses — Collaboration souhaitable — Si nous savions travailler d'accord...

Le journalisme paraît redevenir question d'actualité. Profitons-en pour souligner un vœu adopté au dernier congrès national acadien et qui devrait intéresser tous les gens du pays.

Attendu, disait donc le Congrès, que nos journaux acadiens sont faibles et n'ont pas encore le moyen de se payer un personnel de rédaction suffisant:

Attendu, par ailleurs, que la dispersion de notre population sur un territoire très étendu, dans des groupements politiques, municipaux, provinciaux et autres, distincts, crée une diversité considérable d'intérêts et de problèmes et que nos journaux ne peuvent pas, avec leur personnel actuel, traiter avec compétence toutes ces questions:

Résolu que le Congrès encourage nos gens instruits à compléter l'information de nos journaux en leur signalant à l'occasion les questions qu'il serait bon de traiter dans l'intérêt de tel ou tel groupe ou de le faire eux-mêmes.

Réfléchissez-y un instant: n'est-il pas vrai que tout cela, *mutatis mutandis*, comme disent ces messieurs du Palais, pourrait s'appliquer à l'ensemble des journaux du Canada français, particulièrement à ceux qui font profession de mettre au premier plan le souci des intérêts religieux et nationaux?

Nous avons ici tous les problèmes qui affectent les villes et les campagnes, nous avons une série de problèmes particuliers qui résultent du caractère mixte, du point de vue religieux comme ethnique, de la population et de la dispersion des Canadiens français catholiques. Comment veut-on qu'une poignée de journalistes puissent suivre et traiter avec compétence tous ces problèmes?

Prenons et voyons les choses telles qu'elles sont. Les journalistes sont des hommes comme les autres, qui ne disposent que d'une journée de vingt-quatre heures, qui doivent là-dessus prendre quelques heures pour manger, dormir et se reposer. Le journalisme est une affaire beaucoup plus compliquée qu'il n'y paraît d'habitude. L'article que signe aujourd'hui tel ou tel rédacteur ne représente qu'une toute petite partie de son labeur ordinaire. Pour préparer cet article même, il lui a fallu se tenir, depuis des années parfois, au courant d'une question, lire à peu près tout ce qu'on en a dit dans les journaux, des diverses provinces ou de l'étranger, maintenir souvent une correspondance, entretenir des relations personnelles qui prennent du temps.

Puis, le journaliste ne peut être un spécialiste confiné dans un domaine unique. Même dans les journaux où les ressources matérielles permettent de retenir de nombreux rédacteurs, il faut bien que chacun s'intéresse à tout un groupe de questions. Cela signifie que, tous les jours, il faut que le journaliste fasse d'énormes lectures, dont beaucoup ne lui serviront que plus tard, dont certaines ne lui seront jamais d'aucune utilité. Combien de fois, tous tant que nous sommes, avons-nous parcouru des pages et des pages, simplement pour être sûrs qu'on n'y disait pas telle ou telle chose?

Ceci est vrai de l'ensemble des journalistes, et de ceux même qui travaillent dans la situation la moins défavorable. Mais leur sort se complique encore s'ils rédigent des journaux dont les ressources matérielles sont limitées. Il faut alors, à raison de l'exiguité du personnel, que chacun d'entre eux prenne une plus large part de la besogne commune, il faut qu'il suive plus de questions (et ce sont habituellement ces journaux qui traitent les problèmes les plus sérieux), il faut qu'il consacre une partie de son temps à des besognes de cuisine, comme nous disons, qui, dans un journal plus riche, pourraient être exécutées par des aides.

Il faut même qu'il prenne quelque temps pour accuser réception des compliments et des remerciements que lui valent ses campagnes. Mais confessions que cela ne constitue point une dépense de temps ou d'énergie sur laquelle il vaille la peine d'insister. D'abord — soit que les journalistes ne méritent pas beaucoup de félicitations, soit que le public ne soit pas très démonstratif — ces occasions sont rares; puis, un accusé de réception de ce genre est vite rédigé. Il faut plus de temps pour répondre aux reproches, et les occasions sont plus fréquentes! Je connais un pauvre diable de journaliste qui dit, une après-midi entière, dicter des lettres pour expliquer à un brave homme mécontent, et à tous les amis qu'il avait fait écrire en même temps que lui, pourquoi tel détail n'avait pas eu dans le journal une place correspondante à l'importance que ces messieurs lui attribuaient.

Cela n'aide point un homme à faire son numéro du lendemain!

En fait, nous n'avons pas encore suffisamment appris à nous servir du journal.

Non seulement — nous posons une règle générale qui souffre, cela va de soi, de nombreuses exceptions — non seulement nous n'aidons point le journal qui défend nos idées à atteindre un plus vaste public; non seulement nous ne lui faisons pas un traitement de faveur, alors que lui, pour défendre ces idées, se prive de tout un ensemble de ressources dont bénéficient d'autres confrères, mais nous n'utilisons même pas toute la publicité dont, tel quel et dans son état de faiblesse présente, il pourrait nous faire profiter.

Nous n'avons pas encore réussi à établir une intime liaison entre le journal et ceux qui, au dehors, servent les mêmes causes. Cela peut être la faute des journalistes tout autant que de leurs amis de l'extérieur. L'important est de remédier à cette faiblesse. Nous y travaillons en parlant ainsi tout haut de ce qui se passe dans les journaux.

Que de fois une note claire, précise, sobre (le journalisme ne souffre point la forme solennelle), tout en apportant au journal une information utile, ne servirait-elle pas la cause de telle institution, n'aiderait-elle pas au progrès de telle œuvre intéressante? Que de fois, sur tel point donné, un spécialiste ne pourrait-il pas rédiger un article qui ne lui demanderait qu'un médiocre effort et ferait pourtant grand bien? Que de fois un ami pourrait, sans beaucoup se gêner, constituer tout un dossier très utile et que le journaliste n'aurait jamais le temps de réunir? Que de fois aussi une simple découpe de journal jetée à la poste, une observation faite en passant, n'aurait-elles pas aidé un écrivain? Prenez un fait d'ici: si nous avons pu ajouter au dossier de la question du dimanche un détail intéressant, c'est que l'un de nos amis a pris la peine de glisser sous enveloppe et de nous adresser, avec deux utiles coups de crayon, la première page du *Watchman*, de Lachine.

Nous savons bien, et c'est l'un des aspects ennuyeux de la question, que nous tournons ici dans une sorte de cercle vicieux. Si les journalistes n'ont pas plus de collaboration extérieure,

cela, dans une certaine mesure, est dû au fait qu'ils ne la demandent pas de façon plus explicite, qu'ils ne s'attachent point à réduire les timidités mal venues, à montrer à tel ou tel le point précis sur lequel pourrait porter sa collaboration. Mais s'ils ne font point cela, c'est précisément parce qu'ils n'en ont pas le temps, parce qu'ils sont déjà surchargés, que la besogne immédiate et pressante prend tout leur temps. Et parce qu'ils ne le font pas, ils sont privés d'une collaboration dont l'absence ajoute encore à leur travail, leur colle plus durement le nez sur la meule. Alors?

Alors, nous essayons, comme nos amis d'Acadie, à briser le cercle détestable, à avertir les hommes de bonne volonté que leur collaboration serait la bienvenue, à leur montrer sur quel point, de quelle façon — la plus modeste peut être fort utile — ils pourraient servir la cause commune. Et nous essayons de leur faire entendre que les journalistes ont droit à quelque indulgence: le métier n'est pas toujours rose et les loisirs ne sont pas nombreux.

* * *

Mais il ne s'agit point ici de récriminer et ces notes hâtives, que le typographe nous arrache feuillet par feuillet, n'ont qu'un objet: faciliter une plus intime collaboration des journalistes et de leurs amis et par là donner à l'œuvre commune une fécondité plus grande.

Et de cette fécondité plus grande qui profitera d'abord et surtout, sinon le peuple catholique et canadien-français?

Il en faut toujours revenir à ce point essentiel: un journal comme le *Devoir* — et comme le *Droit*, l'*Action catholique*, etc. — n'a de raison d'être que les services qu'il peut rendre. Dès lors n'est-il pas évident que tous ceux qui le croient utile doivent s'attacher à multiplier, de toutes les façons possibles, la somme de ces services?

Et, si l'objectif est un, les moyens peuvent varier presque à l'infini. A chacun donc de voir ce qu'il peut faire...

Omer HEROUX

L'actualité

L'ordre d'Orange

Dans ses illustres mémoires, le cardinal de Retz nous dit qu'il y a toujours un moment décisif, un moment psychologique, dirions-nous aujourd'hui, dans les affaires humaines. Il ajoute encore qu'il faut saisir cette précieuse minute au plus vite pour prendre la décision convenable, s'orienter dans un sens ou dans l'autre, pour agir enfin, et que le chef-d'œuvre de la conduite est de ne pas se laisser passer. Autrement on se ruine, on ruine son parti, et la chance que l'on a eue ne reviendra jamais.

C'est cette pensée que médite aujourd'hui sans la connaître l'Ordre célèbre d'Orange dont la ville de Toronto a l'honneur de posséder les quartiers généraux. Il a laissé passer l'heure propice, et maintenant son but et ses idées sont en danger. Il ne voit pas moyen de revenir en arrière, de retrouver une chance semblable à celle qu'il avait, il se tamente devant le portique du passé.

Cet ordre célèbre d'Orange a son hebdomadaire, en effet, qui nous communique ses plus intimes pensées et veille sur ses plus chers intérêts. Pensées et intérêts ont sans doute perdu un peu de leur ampleur majestueuse en ces dernières années; car le fameux journal, l'Orange Sentinel, pour l'appeler par son nom, a diminué son format, il est devenu à proprement parler, une feuille de chou.

Tel qu'il est encore aujourd'hui, il ne peut servir à rien de remarquable. L'esprit de l'Association, si elle en a été le dernier numéro nous apporte des doléances. L'Ordre d'Orange a manqué l'occasion de faire entendre l'enseignement du français dans toutes les écoles de l'Ontario, publiques séparées, primaires ou secondaires, élémentaires et universitaires; il ne peut s'en consoler.

Ce moment décisif, cette minute psychologique, cette chance, cette occasion se sont présentés il y a plusieurs années déjà. C'est lorsqu'un gouvernement conservateur ontarien imposa le Règlement XVII aux écoles bilingues de l'Ontario. Les orangistes alors se trouvaient à la croisée des chemins. Ils pouvaient se contenter du Règlement XVII qui conservait d'une manière étroite l'enseignement du français, le limitait de toutes les manières possibles et impossibles, préparait l'âge d'or du triomphe pur et complet de l'anglais sur toute la ligne. Ou bien, peu satisfaits de ce règlement, ils pouvaient lancer dans toute la province un vaste mouvement qui aurait emporté d'un coup tout vestige de français dans les écoles. L'agitation, les résolutions, les discours eussent vite converti les politiciens, dans ce temps-là, à une doctrine d'intransigeance absolue et de fanatisme enraciné.

Ce fut le malheur de l'Ordre célèbre et illustre d'Orange de ne pas saisir cette chance unique, de ne pas saisir que si le Règlement XVII comprimait étroitement l'usage du français il le reconnaissait officiellement, en théorie.

L'opinion publique se modifia. Les commissions scolaires canadiennes-françaises opposèrent la force d'inertie, la force de propande, la force du bon sens, elles élargirent peu à peu, fortement et énergiquement, la part du français dans les écoles. Les données du problème se modifièrent.

Et voilà qu'un premier ministre, assez avisé pour saisir, lui, ce moment psychologique, ce moment décisif, change le système établi, reconnaît qu'on peut se servir du français pour arriver à un meilleur enseignement de l'anglais.

Que fera l'Ordre d'Orange? Il ne voudrait pas perdre la chance une seconde fois. Il constate, à son grand chagrin, son incompréhension, il a pris la résolution de ne plus la renouveler. Il a appelé pour le consulter un corps non moins célèbre que lui, issu de lui de toute

éternité, dont on loue fort la clairvoyance et les grandes qualités du tact et d'ingéniosité. C'est le Comité législatif de l'Association d'Orange d'Ontario.

Ce comité législatif étudiera le problème sous toutes ses faces. Grave imbu des idées les plus sûres et les plus étroites, profondément convaincu de l'importance importante de sa tâche et de la grandeur de ce moment historique, il se prononcera comme un dieu et communiquera ses oracles à la foule des fidèles.

De nombreuses considérations devront le guider dans ses pénibles et complexes recherches. Il devra se demander s'il est possible aujourd'hui d'abolir de façon absolue, légale l'usage du français dans toutes les écoles d'Ontario. Une prescription en masse est-elle désirable? Convient-il de suture l'exemple du Manitoba où un système d'enseignement plus centralisé a tenté de couper le cou à la langue française d'une seule coup de hache?

Comme cette solution paraît bien difficile et qu'en outre une fois l'Ordre d'Orange semble avoir manqué le moment décisif, le Comité de l'Association de l'Ordre d'Orange d'Ontario devra étudier avec toute l'ingéniosité qui la distingue et l'honneur, les nouveaux règlements établis par M. Ferguson. Ces règlements permettront-ils à la langue française de s'insinuer partout? Faut-il se défier des conclusions des enquêteurs ou l'on retrouve le capitaine Scott qui fait partie ou a fait partie de l'Ordre célèbre d'Orange, a grapi l'escalier de tous les honneurs de cette association, et a même atteint à la dignité sans égale de Grand Maître? Faut-il se défier de M. Merchant, un autre commissaire, dont un premier rapport a servi de prétexte à l'établissement du Règlement XVII, et dont le second conseil d'autres méthodes? La coercition qui fut inutile et n'a jamais abouti à rien doit-elle disparaître pour faire place à une coopération, une amitié, des bons sentiments qui couronneront à leur tour les mêmes idées et le même but? Si on n'a pu conduire les Canadiens français de l'Ontario à l'oubli de leur langue maternelle à coups de matraque et de fouet, pourrait-on les pousser vers le même but en les embrassant et en les couvrant d'obsequieuses caresses?

Voilà quelques-unes des questions qui se posent aux demi-dieux et aux surhommes du comité législatif de l'Ordre célèbre d'Ontario. Se peut-il trouver en ce pays plus graves et plus importants problèmes?

Ce comité sera-t-il capable de faire mentir le cardinal de Retz, certes l'un des plus brillants psychologues de son temps? L'occasion perdue, le moment décisif passé, il pourra jamais les rattraper? L'ère des mesures draconiennes est close, on le sent, on le reconnaît. Une heure d'apaisement est venue; quequ'un qui a plus d'expérience et d'habileté en ces choses que l'Ordre célèbre d'Orange, l'a saisie, l'a vue, et ne l'a pas laissée échapper. Question de clairvoyance et de netteté des vues, de pénétration et d'énergie.

ZOILE

"Que seront nos enfants?"

UNE CONFERENCE DE M. BOURASSA DEVANT LES VOYAGEURS DE COMMERCE

A son retour de l'Ouest, le 14 novembre, M. Henri Bourassa donna une conférence sous les auspices de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada. Cette conférence sera la douzième de la série qu'organise annuellement l'Association. Elle aura lieu au Monument National, Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier a bien voulu en accepter le patronage.

Les billets viennent d'être mis en vente. On pourra se les procurer aux bureaux du *Devoir*, 336, rue Notre-Dame est, Montréal, au prix de \$1.00.

Bloc-notes

La montée

Deux journaux de Régina et deux quotidiens de Saskatoon, publiés, chacun d'eux, par des compagnies tout à fait indépendantes les unes des autres, font de ce temps-ci l'objet de tractations en vue de ventes prochaines. Ils deviendraient, si ces négociations aboutissent, propriété du groupe Southam qui publie déjà six quotidiens canadiens, et qui veut en avoir deux dans la Saskatchewan, en avant déjà un à Vancouver, un à Calgary, un à Edmonton, un à Winnipeg, un à Hamilton et un à Ottawa. Si les négociations ne réussissent pas, les Southam en lanceront un nouveau à Régina, pour faire concurrence à ceux qui y paraissent à l'heure présente. On commerce maintenant des journaux comme on vend des huiles. Il y a vingt ans, les financiers et les hommes d'affaires ne pensaient pas à devenir propriétaires de quotidiens; ils se contentaient d'y avoir leurs influences plus ou moins grandes. Aujourd'hui, dans notre seule province, quatre ou cinq journaux appartiennent à des financiers et des hommes d'affaires; un financier, M. Killam, vient d'acheter l'un des plus importants quotidiens de l'Ontario, où quatre ou cinq autres sont aussi la chose d'industriels ou de financiers; et ce régime nouveau est en train de s'implanter dans les provinces de l'Ouest. Du point de vue matériel, si l'on ne considère le quotidien que comme usine, ou comptoir, ou nouvelles, où il s'agit de produire à meilleur marché possible et de vendre en masse, avec profit, un article présentable, la pénétration dans le monde du journalisme du financier, de l'industriel et du commerçant avisés peut avoir des avantages. Mais du point de vue de l'intérêt public? Autre point, très débattu de ce temps-ci en Angleterre, en France, aux Etats-Unis, et qui prend déjà une vive actualité au Canada.

Un fait

La semaine dernière, à New-York, la police arrêta un journaliste italien, Arseneo Biaggio, accusant du meurtre d'une fille de sept ans, qui aurait tué, dirent les policiers, pour se venger de ses parents à elle, les tenant responsables de la désertion de sa jeune fille à lui, avec un jeune homme qu'ils lui avaient présenté. La presse de New-York se jeta sur ce fait divers, accumula les récits de querelles entre les deux familles, raconta que Biaggio s'était enfui par les toits après avoir assassiné la fillette, et le res-tait, — on sait ici par expérience à quels racontars se livrent en de telles circonstances les journaux à sensation. Biaggio nia pendant quatre heures sa culpabilité, prétendit qu'à l'heure du crime il était ailleurs, désigna des témoins, — Italiens comme lui, — mais rien n'y fit. La police le garda prisonnier, les journaux le firent son procès, une preuve de circonstance apparut terriblement à son avantage, et, puis, tout d'un coup, elle s'effondra et les récits des journaux tombèrent comme feuilles au vent. Un garçonnnet, parent de la fillette trouvée morte, vint avouer au magistrat devant lequel devait comparaître Biaggio que lui-même, par accident, avait tué sa cousine. Il avait voulu manier un fusil chargé que les parents de celle-ci gardaient chez eux, il avait pressé la gâchette en jouant, l'arme s'était déchargée; à la vue de sa cousine mourante, il s'était sauvé. Il n'y avait personne dans la maison, sauf eux deux; et les parents de la fillette, en rentrant chez eux, conclurent que leur voisin l'avait assassinée. Sans cet aveu inattendu du garçonnnet, Biaggio aurait-il pu échapper au fau-tis électrique? Toutes les circonstances étaient contre lui. A quoi valait parfois le sort d'un accusé, surtout quand la presse jaune s'en mêle, sous le comode prétexte "d'aider la justice".

Le pavé silencieux

On en a fait l'expérience, dans quelques villes. Il diminue de façon très sensible le bruit des grandes cités, où l'on peut, dans certains quartiers, à peine dormir, à quelque heure avancée la nuit que ce soit; et l'on se demande s'il ne serait pas pratique d'adopter ce pavage dans certaines zones de circulation et de transport intenses. Dès 1881, à Londres, en face du grand hôtel Savoy, l'on posa un pavé de pièces de caoutchouc. Il a résisté jusqu'à tout le roulement, on y a fait très peu de réparations et il assourdit considérablement le bruit. On a ces années-ci posé un pavé du même genre autour de l'hôtel de ville de Londres; et les trois quarts du bruit et de la vibration continuent dans ce quartier ont disparu. En 1924, à Chicago, rapporte la revue où nous trouvons ces renseignements, l'on a pavé en caoutchouc, avec succès, une partie de pont sur la rivière Chicago, avenue Michigan; l'expérience a bien réussi qu'on vient de revêtir du même matériel le reste du tablier du pont. A Boston, en 1924, on a pavé de blocs de caoutchouc une petite superficie de rue devant une des entrées de l'hôtel de ville. L'expérience vient d'être déclarée très satisfaisante. Il est indubitable que ce mode de pavage ne peut se généraliser partout, à cause du coût élevé de ce matériel. Mais on emploie, pour faire des parquets dans les salles et les lieux publics, le caoutchouc d'anciens pneumatiques d'automobile; on pose ce matériel en dalles plates et ce genre de par-quet est des plus durables, des plus hygiéniques et des plus silencieux qui soient. On utilisera sans doute avant longtemps ce produit pour

Ce qu'ils n'y trouveront pas

Et ce qu'ils y trouveront

Il est évident que, si vous recommandez la lecture du *Devoir* à vos amis, ils n'y trouveront point, à cinq, dix ou quinze colonnes, le récit du dernier meurtre et de la dernière pendaison.

Il est évident qu'ils n'y trouveront point la réclame du cinéma et du théâtre, quels qu'ils soient ou à peu près.

Il est évident qu'ils n'y trouveront point de la politique rouge ou bleue quand même.

Mais ils auront chance d'y trouver une discussion intéressante des choses d'intérêt général, une chronique réelle de la vie religieuse et nationale, une revue des meilleurs journaux de notre langue, des chroniques de l'intérêt le plus varié.

Ne trouvez-vous point qu'il vaille la peine de faire connaître le *Devoir* à vos amis d'ici ou du dehors?

Adressez-vous donc verbalement ou par écrit au *Devoir* (336, rue Notre-Dame est, Montréal; téléphone, Main 7460). Ces adresses servent à tous les services.

Lettre des Voyageurs de Commerce de l'A.C.V. à M. le commissaire Boyer

M. le Commissaire,

Vous avez présidé à l'enquête sur le cinéma. Cela veut dire, si nous comprenons bien, que vous avez été, en cette affaire, le serviteur officiel, autorisé, des citoyens et de la morale publique. Et vous avez publié le rapport de votre enquête, en y ajoutant vos conclusions.

Vous avez même trouvé bon de donner à certains témoignages un sens absolu qu'ils n'avaient pas... Mais nous causerons de cela avec vous une autre fois.

La note spéciale que vous avez accordée aux Voyageurs de Commerce, et votre titre de serviteur des citoyens et de la morale publique, nous autorisent, croyons-nous, à vous parler avec liberté.

Nous n'oserions peut-être pas le faire, si vous n'étiez que M. le juge Boyer, — à cause de notre respect continu pour la magistrature. D'avoir mis les Voyageurs publiquement en cause mérite nos remerciements. Veuillez les agréer. Il nous paraît fort que vous avez fait connaître la part que nous avons prise contre les cinémas infects et leur exploitation du dimanche. Vous pouvez croire qu'à l'avenir, sans intérêt personnel, sans préjugés anti-religieux, les yeux bien ouverts, sans parti pris idéologique, au nom de la morale, du repos honnête des ouvriers et des générations qui poussent, nous continuerons, après votre rapport, — surtout après votre rapport, — à lutter contre les salles noires, la pire institution démoralisante que le diable ait inventée, pour la profanation du dimanche et la perversion des jeunes et des vieux enfants.

Vous avez joint, avec beaucoup d'esprit, l'épithète de "naïfs" au nom des Voyageurs de commerce. Permettez-nous, tandis que nous sommes en veine de félicitations, de dire tout haut que ce mot même, de chez vous, un don subtil et fin d'observation. C'est un mot trouvé. Il a conquis les rieurs. Avec votre perspicacité, vous savez déjà, sans doute, de quel côté ils ont ri.

Quant aux Voyageurs, ce mot les soulage. Merci. Il y a si longtemps qu'on les qualifie tout autrement!

Les voyageurs de commerce, naïfs!

L'A.C.V., une association qui ne connaît pas le monde! Les gens qui n'ont pas de frotement social! Des ermites qu'on blague et qu'on provoque à plaisir des théoriciens qui n'ont rien vu et qui marchent à la rencontre de la lune!

Qui donc, après cette trouvaille d'un mot revêtu de toute la compétence d'un président d'enquête, osera encore nous traiter de roubards,

madres, furetant partout, vendeurs insidieux et irrésistibles, ne se payant pas de mots, mais de faits, d'action, d'expérience, de choses vues et connues?

Malheureusement pour nous, — et pour vous, M. le commissaire, votre épithète arrive, dans votre impartial et volumineux rapport, après des raisonnements qui ne se tiennent pas précisément comme les mailles d'une chaîne. Cela va diminuer le prestige d'un mot qui vous servirait si bien. Votre logique se trouvant amoindrie, notre naïveté va l'être de même.

Est-ce illusion de notre candeur, ou rapportez-vous, vraiment, que dans le *Laurier Palace*, où l'on a étouffé ou fait rôtir 78 de nos enfants, il n'y a pas eu de coupables, — ou plutôt que personne n'est responsable? Votre rapport nous laisse pourtant savoir que:

— "Telle porte aurait dû être ouverte; elle était fermée, barrée, condamnée. — Personne n'est responsable?"

Telle loi relative aux enfants et du dimanche était connue; elle a été violée. — Personne n'est responsable?"

Tel aménagement de la salle, tel corridor, escalier, appareil d'éclairage, ou... est-ce que je sais? était une constante menace pour la vie des spectateurs. — Personne n'est responsable?"

Voyons, M. l'Enquêteur, le peuple ne sait pas les termes des codes, ni les formules d'enquête, ni les motifs infimes des conclusions, ni les subtilités sarrasines; mais il a sa logique de gros bon sens.

Et il trouve que peut-être les mailles de votre chaîne ne se tiennent pas.

Ce serait gênant pour vous si, pour qualifier le décaus officiel de certaine façon de raisonner, il allait à son tour vous décorer de quelque épithète, comme, seul, il sait en inventer, ou de quelque comparaison dont l'ironie saute aux yeux:

Blanc comme un nègre, Modeste comme un paon, Naïf comme un voyageur, Logique comme le juge Boyer.

Veuillez en croire le plus naïf des Voyageurs de commerce, nous espérons, nous comptons, que le gouvernement de Québec, — et nous l'y aiderons, — va faire de votre rapport l'usage qui convient.

Et veuillez agréer l'expression de nos sentiments aussi candides que dévoués.

J.-Alfred BERNIER
par le secrétaire général
de l'A.C.V.:
Eugène THOUIN.

Montréal, 4 octobre 1927.

Cours du soir à l'École Technique

(par Samuel GASCON)

Le *Devoir* a souvent fois insisté sur la nécessité de l'instruction post-scolaire et du perfectionnement professionnel. Nous n'avons pas l'intention de refaire la thèse de M. Héroux. Nous voulons simplement rapporter à nos lecteurs les constatations que nous livrait hier, au cours d'une conversation, un homme d'expérience, M. Alphonse Bélanger, directeur de l'École Technique.

M. Bélanger regrette avec raison l'infériorité des notions dans les inscriptions aux cours du soir. Les ouvriers canadiens-français, formés peut-être les trois quarts de la population ouvrière de Montréal. Or parmi les inscrits aux cours du soir de l'École Technique, qui se recrutent surtout parmi la classe ouvrière, les notions sont en moins grand nombre que les Anglais.

L'ouvrier de notre province n'est pas convaincu de la nécessité des connaissances techniques pour l'exercice de son métier. Son compagnon anglais, au contraire, a hérité de la tradition des vieux pays, où l'éducation technique est en honneur. M. Bélanger a remarqué que la plupart des élèves de lan-

payer les aientours des hôpitaux, des écoles et des universités, afin d'y amortir le bruit et la vibration nuisibles.

G. P.

(Suite à la page 2)

MGR ROSS À MONT-LAURIER

MGR DE GASPE A DONNE LE SERMON A LA CATHEDRALE DIMANCHE — RECEPTION AU SEMINAIRE, LUNDI MATIN — ALLOCATION DE SA GRANDEUR

Mont-Laurier, 5 (Spécial au Devoir). — Dimanche dernier, Sa Grandeur Mgr François-Xavier Ross, évêque de Gaspé, accompagné de l'abbé Paul-Eugène Roy, aumônier, était l'hôte de Sa Grandeur Mgr Lamoignon.

Mgr Ross a bien voulu donner le sermon à la grand-messe.

Lundi matin le séminaire Saint-Joseph recevait Mgr de Gaspé, qui a dit la messe de communauté.

A l'issue de la messe, M. Paul Massé s'est avancé et a lu une adresse à Sa Grandeur. Il exprime le bonheur qu'a toute la communauté de recevoir un prélat si remarquable par ses dons intellectuels et par son âme d'apôtre. Il rappelle aussi à Monseigneur le bien qu'il a fait comme principal de l'Ecole Normale de Rimouski, l'aide précieuse qu'il a apportée à Mgr Blais, comme grand-vicaire, et surtout le travail qu'il a accompli à Gaspé depuis qu'il porte la croix pectorale, principalement par la construction d'une école normale et d'un séminaire.

Sa Grandeur, dans sa réponse, parlant du travail qu'elle a à poursuivre la-bas, et qu'il faut faire bien souvent, dit-elle, par devoir plutôt que par plaisir, cite ces paroles énergiques: "Je ne reculerais pas devant la tâche, bien que je ne m'attende pas à en retirer les fruits."

Mgr de Gaspé conseille aux élèves d'avoir de l'idéal. Il leur demande aussi de former et de dompter leur caractère dans l'obéissance, le travail et la vie mortifiée. Il faut savoir, dit-il, diriger ses énergies dans l'ordre établi par Dieu.

C'est, dit encore Sa Grandeur, ce qui fait les grands hommes, les vrais dirigeants, et c'est ce qui nous manque le plus aujourd'hui.

Et, pour terminer, Mgr rappelle les paroles que Corneille prête à Auguste au sujet de Cinna, chef de conjuration contre l'empereur: "Je suis maître de moi comme de l'univers".

Mgr Ross a aussi rendu visite aux révérends Soeurs Sainte-Croix, directrices de l'Ecole normale.

La T.S.F. entre la Belgique et les Etats-Unis

Washington, 5 — Le roi Albert de Belgique et le président Coolidge ont échangé des félicitations par communication directe radiotélégraphique à l'occasion de l'inauguration de ce service entre la Belgique et les Etats-Unis.

L'ouverture de la station de T.S.F. de Ruyssede, dit le roi Albert, donne à la Belgique un nouveau moyen de communication facile à longue distance qui ne peut manquer de fortifier nos relations avec les Etats-Unis. Je suis heureux de profiter de cette occasion pour donner au président de la République américaine l'assurance de mes sentiments d'amitié et pour envoyer à ses compatriotes un cordial et chaleureux message du peuple belge.

Le président Coolidge a fait la réponse suivante:

"Le gracieux message de Votre Majesté, à l'occasion de l'inauguration du nouveau service direct radiotélégraphique entre les Etats-Unis et la Belgique, n'est qu'une nouvelle preuve de l'augmentation constante des liens de bonne entente et de communication qui relient ce pays à la Belgique. En exprimant personnellement mes bons souhaits à Votre Majesté, je désire ajouter les compliments affectueux du peuple américain pour le peuple belge."

M. A.-O. Dufresne

Québec, 5. — M. A.-O. Dufresne devient surintendant provincial des mines à la place de M. Théo. Denis nommé géologue et conseiller technique du bureau minier.

En route pour Lisbonne

Amsterdam, Hollande, 5 (S.P.A.). — L'aéroplane Junkers D-1230 qui tente l'envolée d'Allemagne aux Etats-Unis par la route des Açores, est parti à 5 heures ce matin pour Lisbonne, Portugal. Il était arrivé de Nordovene, Allemagne, hier soir avec Lily Dillenz, une actrice de Vienne, comme passagère.

Brest, France, 5 (S.P.A.). — Le navire *Albert-E. Ledogre*, de Brest, rapporte qu'il a vu passer un aéroplane à 10 heures ce matin. On croit que c'est le Junkers D-1230 qui se rend à Lisbonne. Brest est à 500 milles d'Amsterdam.

M. R.-A. Willard

M. R. A. Willard, surintendant du ministère de la marine et des pêcheries à Montréal, a fait ce matin sa visite annuelle du port sur le petit navire du gouvernement, le *Verchères*.

Décès

BOULEAU. — A Gaspé, le 3 octobre 1927, l'âge de 61 ans et 4 mois, est décédé Napoléon Bouleau, époux d'Alma Pous-sionier. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure du défunt, à Notre-Dame-des-Anges, pour se rendre à l'église, où un service sera chanté à 8 heures, de là un second service sera chanté à l'église de l'île Bizard, à 10 heures, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Directeur de funérailles

Geo. VANDELAC

Service d'ambulance

Bélair 1203 70 Rachel Est

La Société Coopérative

DE FRAIS FUNÉRAIRES

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires

EST 1235

143, RUE SAINT-CATHERINE EST

COURS DU SOIR À L'ÉCOLE TECHNIQUE

(suite de la 1ère page)

la section anglaise. Mais ils sont en section dévouée pour les cours de mathématiques et de dessin. Si nous nous souvenons bien, l'an dernier, plus des trois quarts des inscrits au cours de mathématiques étaient de la section anglaise.

Or, nous dit le directeur de l'Ecole Technique, ces deux cours de mathématiques et de dessin sont des cours de base. C'est de l'ignorance de ces deux matières qui souffrent le plus les nôtres. Les cours de mathématiques est à vrai dire une leçon de calcul appliquée aux travaux du métier. Et combien de nos ouvriers, habiles dans l'exécution de leur travail, sont incapables à la conception, parce qu'ils ne savent pas prendre leurs mesures ou n'y parviennent qu'après de longs et coûteux tâtonnements? C'est qu'ils qu'ils manquent des premières notions de calcul nécessaires à leur métier.

Nos ouvriers sont pour un bon nombre incapables de tracer un croquis du travail qu'ils ont à faire, c'est-à-dire de le concevoir de façon rationnelle. L'assistance au cours du soir de dessin industriel qui se donne à l'Ecole Technique suppléera à ce défaut.

Ces connaissances — calcul et dessin industriel — sont si essentielles à tous les métiers, nous dit M. Bélanger, que l'ouvrier intelligent, studieux et patient peut apprendre seul toutes les autres matières.

Les temps pressés de remède à cette infirmité primordiale. Les cours du soir sont commencés depuis hier. Il n'est pas encore trop tard pour s'inscrire. En s'inscrivant aujourd'hui ou demain, on pourra commencer en même temps que les autres les cours qui se donnent les autres soirs de la semaine.

Pour le cours d'hier, il sera toujours possible de rattraper la première leçon perdue. Mais il faut se hâter.

Que les patrons canadiens-français invitent leurs ouvriers à s'inscrire. Que ne s'inspirent-ils pas de l'exemple des employeurs anglais qui remboursent à l'ouvrier le prix d'inscription, si celui-ci montre à la fin de l'année du bon pourcentage d'assistance, disons 80 p. 100? Les patrons anglais, il est vrai, sont plus nombreux à Montréal, du moins dans la grande industrie, et surtout ils emploient plus d'ouvriers. Ils ont une tendance naturelle à pousser vers l'Ecole Technique les ouvriers de leur race. Le devoir des employeurs canadiens-français vis-à-vis leurs ouvriers n'est donc que plus urgent.

Les syndicats professionnels et les unions ouvrières devraient aussi diriger leurs membres vers l'école de la rue Sherbrooke. Ils sont bien placés pour rendre service à l'ouvrier qui pourrait être négligé par un patron anglais. Et plus leurs organisations comptent d'ouvriers instruits, compétents, habiles, en un mot d'ouvriers recherchés et désirés, plus ils auront d'influence auprès du patron.

Que les pères de famille qui nous lisent et dont les fils sont dans les carrières de métier, à nulle autre inférieures, envoient leurs enfants à ces cours.

Lequel de nos ouvriers, surtout chez les jeunes, ne peut trouver un soir par semaine pour se perfectionner, en vue d'obtenir un meilleur traitement? Et l'année de l'Ecole Technique se réduit à vingt semaines.

Lequel de nos ouvriers ou quarante leçons de deux heures au plus se donnent pour la modique somme de cinq ou dix dollars. Qui ne peut les payer?

Samuel GASCON.

POSITIONS DU SERVICE CIVIL

UN BIBLIOTHÉCAIRE POUR LA COUR SUPREME ET UN CONSEILLER LEGAL AU MINISTRE DE LA JUSTICE

Ottawa, 5 — La Commission du Service civil annonce des examens de concours pour les positions suivantes:

Un bibliothécaire pour la Cour suprême du Canada, ministère de la justice à Ottawa, au traitement initial de \$2,640 par année, lequel traitement sera augmenté, sur recommandations pour services efficaces à raison de \$120 par année, jusqu'à un maximum de \$3,240.

Devoirs. — Diriger et surveiller le travail d'examen, mise en table, rangement, vérification, enregistrement et soin des livres et autres possessions de la bibliothèque; compiler index et des catalogues; surveiller l'organisation des livres prêtés et des livres remis; surveiller le travail des inventaires périodiques; conseiller le greffier concernant l'achat, la vente, l'échange et la condamnation des livres; aider les avocats et juges à tirer le meilleur profit possible de la bibliothèque; surveiller la tenue des registres de bibliothèque nécessaires.

Qualités requises. — Admission au baccalauréat d'une des provinces du Canada; au moins une année d'expérience dans la pratique générale du droit; de préférence, expérience dans la tenue d'une bibliothèque de loi; connaissance parfaite du français; connaissance du droit et de la pratique judiciaire dans la province de Québec; connaissance des auteurs français et belges qui ont écrit sur le Code Napoléon; aptitudes pour l'administration.

Nature de l'examen. — Appréciation de l'instruction et de l'expérience; d'après les déclarations assermentées sur les demandes d'inscription et les autres documents et preuves d'aptitudes que soumettent les aspirants. Si nécessaire, de l'avis de la Commission, un examen oral pourra être donné aux personnes qui semblent être qualifiées.

On pourra établir une liste d'admissibles qui sera valide pendant un an.

Un avocat-conseil junior pour le ministère de la justice, à Ottawa, au traitement initial de \$2,640 par année, lequel traitement sera augmenté, sur recommandations pour services efficaces à raison de \$120 par année jusqu'à un maximum de \$3,240.

Devoirs. — Aider à conseiller à titre de junior et sous direction sur

les questions de loi soumises au ministère de la justice, et exécuter, au besoin, tous autres travaux de loi ordinaires.

Qualités requises. — Admission au baccalauréat d'une des provinces du Canada; de préférence trois années d'expérience dans la pratique du droit ou l'exécution des devoirs de loi, et en particulier, expérience dans la rédaction, révision et interprétation des statuts.

Nature de l'examen. — Appréciation de l'instruction et de l'expérience; d'après les déclarations assermentées sur les demandes d'inscription et les autres documents et preuves d'aptitudes que soumettent les aspirants. Si nécessaire, de l'avis de la Commission, un examen oral pourra être donné aux personnes qui semblent être qualifiées.

On pourra établir une liste d'admissibles qui sera valide pendant un an.

Les demandes d'inscription, dûment remplies, doivent parvenir à la Commission du Service civil, Ottawa, au plus tard le 4 novembre 1927.

On peut obtenir les formulaires nécessaires des bureaux de placement du Canada, des ministères de poste, à Prince-Rupert, Vancouver, Victoria, Edmonton, Calgary, Regina, Saskatoon, Winnipeg, Québec, Fredericton, Saint-Jean, Charlottetown et Halifax, ou du secrétaire de la Commission du Service civil.

Les candidats doivent être sujets britanniques et de préférence sera accordée aux personnes qui ont demeuré au Canada pendant au moins trois ans.

D'après la loi, préférence est donnée d'abord à ceux d'entre les candidats possédant les qualités requises qui reçoivent une pension pour incapacité physique due à leur service militaire qui, en raison de ce service, ne peuvent pas se livrer à leur occupation d'avant la guerre et qui n'ont pas été rétablis avec succès, et ensuite aux autres candidats qui ont fait du service actif outre-mer ou en haute mer.

Sous l'autorité de la Loi de pension du Service civil 1924, on déduit, comme contribution au fonds de pension, 5 pour 100 du traitement de tout employé qui entre au service.

le nom de *Sheddan Company* fut entre la Pointe Saint-Charles et l'édifice de la St. Lawrence Sugar Co., qui se trouvait alors rue Queen. La voiture dont il se servait était un camion dit haquet, alors en usage. Cette voiture qui nous semblait aujourd'hui préhistorique, a été remplacée par le camion à quatre roues que l'on rencontre fréquemment dans nos rues.

On pourrait croire que l'automobile a remplacé depuis quelques années les voitures à traction animale. Comme question de fait il n'en est rien. Il y a 47 ans, lorsque M. Leduc a commencé à transporter les marchandises du Grand-Tronc, sa compagnie possédait de 8 à 10 chevaux. Aujourd'hui elle en emploie 300 tous les jours. Il est prouvé que le camion trainé par les chevaux est le plus économique de tous les moyens de transport sur courte distance. Il y a actuellement à Montréal plus de paires de chevaux qu'il n'y en a jamais eu. Et cela au grand contentement des amateurs de chevaux du type de M. Leduc.

Le père de M. Téléphore Leduc, qui est mort à l'âge de 85 ans, a travaillé toute sa vie à réparer les tonneaux et les caisses endommagées du Grand-Tronc et son fils, on l'a vu, transporter avec son camion des marchandises apportées à Montréal, par le Canadien National, avec lequel s'est fusionné le Grand-Tronc. De sorte que pendant plus d'un siècle ces deux hommes ont contribué au confort des citoyens de Montréal en transportant des marchandises dont ils avaient besoin.

A l'Ecole des Hautes Etudes

SECTION COMPTABLE-ECONOMIE POLITIQUE

L'économie politique devient de plus en plus la science des affaires. De plus en plus, en effet, le commerce, l'industriel et le financier ont besoin, à chaque instant, de prendre une vue d'ensemble de la situation politique et économique de leur pays et même du monde entier, comme d'étudier dans leurs causes et leurs conséquences les sorte que fait surgir le développement de l'activité économique. Ils ont besoin de comprendre ce qui se passe autour d'eux, d'analyser les événements, et de prévoir autant que possible ce que l'avenir réserve, afin d'orienter en conséquence leur entreprise. Sans cette vue d'ensemble et cette sûreté de coup d'oeil, ils avancent à tâton en pleines ténèbres; plusieurs ont déjà piqué pour apprendre ce que cela signifie en affaires. Or seule la connaissance de l'économie politique permet de comprendre les rouages si compliqués de l'organisme moderne d'un pays, d'élucider les situations plus ou moins enchevêtrées qui découlent du fonctionnement quotidien de ce mécanisme. C'est pourquoi toutes les écoles supérieures de commerce inscrivent cette science à leurs programmes et c'est pourquoi l'Ecole des Hautes Etudes commerciales lui donne une large place dans les siens, notamment dans le programme de son cours préparatoire à la licence comptable.

Voici les grandes lignes du programme d'économie politique de ce cours: Production des richesses; objet de la production, la nature, le travail, la division du travail, l'association, la machinerie, le capital, évolution de l'industrie, petite, moyenne et grande industrie, trusts et cartels, les crises; circulation de la richesse; l'échange, la valeur, le prix, la monnaie, le crédit, les banques, la bourse, le commerce intérieur et extérieur; Répartition de la richesse; divers modes de répartition, la population, origine et fondement de la propriété, l'héritage, le fermage et la rente du sol, la grande et la petite propriété, l'intérêt, le profit, les salaires, les associations ouvrières, les syndicats, les grèves, l'impôt; La consommation des richesses; notions générales, la dépense, le luxe, l'épargne, le paupérisme.

Comme on le voit, ce programme couvre une foule de questions du

nom de *Sheddan Company* fut entre la Pointe Saint-Charles et l'édifice de la St. Lawrence Sugar Co., qui se trouvait alors rue Queen. La voiture dont il se servait était un camion dit haquet, alors en usage. Cette voiture qui nous semblait aujourd'hui préhistorique, a été remplacée par le camion à quatre roues que l'on rencontre fréquemment dans nos rues.

On pourrait croire que l'automobile a remplacé depuis quelques années les voitures à traction animale. Comme question de fait il n'en est rien. Il y a 47 ans, lorsque M. Leduc a commencé à transporter les marchandises du Grand-Tronc, sa compagnie possédait de 8 à 10 chevaux. Aujourd'hui elle en emploie 300 tous les jours. Il est prouvé que le camion trainé par les chevaux est le plus économique de tous les moyens de transport sur courte distance. Il y a actuellement à Montréal plus de paires de chevaux qu'il n'y en a jamais eu. Et cela au grand contentement des amateurs de chevaux du type de M. Leduc.

Le père de M. Téléphore Leduc, qui est mort à l'âge de 85 ans, a travaillé toute sa vie à réparer les tonneaux et les caisses endommagées du Grand-Tronc et son fils, on l'a vu, transporter avec son camion des marchandises apportées à Montréal, par le Canadien National, avec lequel s'est fusionné le Grand-Tronc. De sorte que pendant plus d'un siècle ces deux hommes ont contribué au confort des citoyens de Montréal en transportant des marchandises dont ils avaient besoin.

A l'Ecole des Hautes Etudes

SECTION COMPTABLE-ECONOMIE POLITIQUE

L'économie politique devient de plus en plus la science des affaires. De plus en plus, en effet, le commerce, l'industriel et le financier ont besoin, à chaque instant, de prendre une vue d'ensemble de la situation politique et économique de leur pays et même du monde entier, comme d'étudier dans leurs causes et leurs conséquences les sorte que fait surgir le développement de l'activité économique. Ils ont besoin de comprendre ce qui se passe autour d'eux, d'analyser les événements, et de prévoir autant que possible ce que l'avenir réserve, afin d'orienter en conséquence leur entreprise. Sans cette vue d'ensemble et cette sûreté de coup d'oeil, ils avancent à tâton en pleines ténèbres; plusieurs ont déjà piqué pour apprendre ce que cela signifie en affaires. Or seule la connaissance de l'économie politique permet de comprendre les rouages si compliqués de l'organisme moderne d'un pays, d'élucider les situations plus ou moins enchevêtrées qui découlent du fonctionnement quotidien de ce mécanisme. C'est pourquoi toutes les écoles supérieures de commerce inscrivent cette science à leurs programmes et c'est pourquoi l'Ecole des Hautes Etudes commerciales lui donne une large place dans les siens, notamment dans le programme de son cours préparatoire à la licence comptable.

Voici les grandes lignes du programme d'économie politique de ce cours: Production des richesses; objet de la production, la nature, le travail, la division du travail, l'association, la machinerie, le capital, évolution de l'industrie, petite, moyenne et grande industrie, trusts et cartels, les crises; circulation de la richesse; l'échange, la valeur, le prix, la monnaie, le crédit, les banques, la bourse, le commerce intérieur et extérieur; Répartition de la richesse; divers modes de répartition, la population, origine et fondement de la propriété, l'héritage, le fermage et la rente du sol, la grande et la petite propriété, l'intérêt, le profit, les salaires, les associations ouvrières, les syndicats, les grèves, l'impôt; La consommation des richesses; notions générales, la dépense, le luxe, l'épargne, le paupérisme.

Comme on le voit, ce programme couvre une foule de questions du

nom de *Sheddan Company* fut entre la Pointe Saint-Charles et l'édifice de la St. Lawrence Sugar Co., qui se trouvait alors rue Queen. La voiture dont il se servait était un camion dit haquet, alors en usage. Cette voiture qui nous semblait aujourd'hui préhistorique, a été remplacée par le camion à quatre roues que l'on rencontre fréquemment dans nos rues.

On pourrait croire que l'automobile a remplacé depuis quelques années les voitures à traction animale. Comme question de fait il n'en est rien. Il y a 47 ans, lorsque M. Leduc a commencé à transporter les marchandises du Grand-Tronc, sa compagnie possédait de 8 à 10 chevaux. Aujourd'hui elle en emploie 300 tous les jours. Il est prouvé que le camion trainé par les chevaux est le plus économique de tous les moyens de transport sur courte distance. Il y a actuellement à Montréal plus de paires de chevaux qu'il n'y en a jamais eu. Et cela au grand contentement des amateurs de chevaux du type de M. Leduc.

Le père de M. Téléphore Leduc, qui est mort à l'âge de 85 ans, a travaillé toute sa vie à réparer les tonneaux et les caisses endommagées du Grand-Tronc et son fils, on l'a vu, transporter avec son camion des marchandises apportées à Montréal, par le Canadien National, avec lequel s'est fusionné le Grand-Tronc. De sorte que pendant plus d'un siècle ces deux hommes ont contribué au confort des citoyens de Montréal en transportant des marchandises dont ils avaient besoin.

A l'Ecole des Hautes Etudes

SECTION COMPTABLE-ECONOMIE POLITIQUE

L'économie politique devient de plus en plus la science des affaires. De plus en plus, en effet, le commerce, l'industriel et le financier ont besoin, à chaque instant, de prendre une vue d'ensemble de la situation politique et économique de leur pays et même du monde entier, comme d'étudier dans leurs causes et leurs conséquences les sorte que fait surgir le développement de l'activité économique. Ils ont besoin de comprendre ce qui se passe autour d'eux, d'analyser les événements, et de prévoir autant que possible ce que l'avenir réserve, afin d'orienter en conséquence leur entreprise. Sans cette vue d'ensemble et cette sûreté de coup d'oeil, ils avancent à tâton en pleines ténèbres; plusieurs ont déjà piqué pour apprendre ce que cela signifie en affaires. Or seule la connaissance de l'économie politique permet de comprendre les rouages si compliqués de l'organisme moderne d'un pays, d'élucider les situations plus ou moins enchevêtrées qui découlent du fonctionnement quotidien de ce mécanisme. C'est pourquoi toutes les écoles supérieures de commerce inscrivent cette science à leurs programmes et c'est pourquoi l'Ecole des Hautes Etudes commerciales lui donne une large place dans les siens, notamment dans le programme de son cours préparatoire à la licence comptable.

Voici les grandes lignes du programme d'économie politique de ce cours: Production des richesses; objet de la production, la nature, le travail, la division du travail, l'association, la machinerie, le capital, évolution de l'industrie, petite, moyenne et grande industrie, trusts et cartels, les crises; circulation de la richesse; l'échange, la valeur, le prix, la monnaie, le crédit, les banques, la bourse, le commerce intérieur et extérieur; Répartition de la richesse; divers modes de répartition, la population, origine et fondement de la propriété, l'héritage, le fermage et la rente du sol, la grande et la petite propriété, l'intérêt, le profit, les salaires, les associations ouvrières, les syndicats, les grèves, l'impôt; La consommation des richesses; notions générales, la dépense, le luxe, l'épargne, le paupérisme.

Comme on le voit, ce programme couvre une foule de questions du

nom de *Sheddan Company* fut entre la Pointe Saint-Charles et l'édifice de la St. Lawrence Sugar Co., qui se trouvait alors rue Queen. La voiture dont il se servait était un camion dit haquet, alors en usage. Cette voiture qui nous semblait aujourd'hui préhistorique, a été remplacée par le camion à quatre roues que l'on rencontre fréquemment dans nos rues.

On pourrait croire que l'automobile a remplacé depuis quelques années les voitures à traction animale. Comme question de fait il n'en est rien. Il y a 47 ans, lorsque M. Leduc a commencé à transporter les marchandises du Grand-Tronc, sa compagnie possédait de 8 à 10 chevaux. Aujourd'hui elle en emploie 300 tous les jours. Il est prouvé que le camion trainé par les chevaux est le plus économique de tous les moyens de transport sur courte distance. Il y a actuellement à Montréal plus de paires de chevaux qu'il n'y en a jamais eu. Et cela au grand contentement des amateurs de chevaux du type de M. Leduc.

Le père de M. Téléphore Leduc, qui est mort à l'âge de 85 ans, a travaillé toute sa vie à réparer les tonneaux et les caisses endommagées du Grand-Tronc et son fils, on l'a vu, transporter avec son camion des marchandises apportées à Montréal, par le Canadien National, avec lequel s'est fusionné le Grand-Tronc. De sorte que pendant plus d'un siècle ces deux hommes ont contribué au confort des citoyens de Montréal en transportant des marchandises dont ils avaient besoin.

A l'Ecole des Hautes Etudes

SECTION COMPTABLE-ECONOMIE POLITIQUE

L'économie politique devient de plus en plus la science des affaires. De plus en plus, en effet, le commerce, l'industriel et le financier ont besoin, à chaque instant, de prendre une vue d'ensemble de la situation politique et économique de leur pays et même du monde entier, comme d'étudier dans leurs causes et leurs conséquences les sorte que fait surgir le développement de l'activité économique. Ils ont besoin de comprendre ce qui se passe autour d'eux, d'analyser les événements, et de prévoir autant que possible ce que l'avenir réserve, afin d'orienter en conséquence leur entreprise. Sans cette vue d'ensemble et cette sûreté de coup d'oeil, ils avancent à tâton en pleines ténèbres; plusieurs ont déjà piqué pour apprendre ce que cela signifie en affaires. Or seule la connaissance de l'économie politique permet de comprendre les rouages si compliqués de l'organisme moderne d'un pays, d'élucider les situations plus ou moins enchevêtrées qui découlent du fonctionnement quotidien de ce mécanisme. C'est pourquoi toutes les écoles supérieures de commerce inscrivent cette science à leurs programmes et c'est pourquoi l'Ecole des Hautes Etudes commerciales lui donne une large place dans les siens, notamment dans le programme de son cours préparatoire à la licence comptable.

Voici les grandes lignes du programme d'économie politique de ce cours: Production des richesses; objet de la production, la nature, le travail, la division du travail, l'association, la machinerie, le capital, évolution de l'industrie, petite, moyenne et grande industrie, trusts et cartels, les crises; circulation de la richesse; l'échange, la valeur, le prix, la monnaie, le crédit, les banques, la bourse, le commerce intérieur et extérieur; Répartition de la richesse; divers modes de répartition, la population, origine et fondement de la propriété, l'héritage, le fermage et la rente du sol, la grande et la petite propriété, l'intérêt, le profit, les salaires, les associations ouvrières, les syndicats, les grèves, l'impôt; La consommation des richesses; notions générales, la dépense, le luxe, l'épargne, le paupérisme.

Comme on le voit, ce programme couvre une foule de questions du



Il est facile de faire des bonbons pour les enfants

Si vous avez un peu de lait de reste, employez-le à faire une crème pure et nourrissante. Vous pouvez en toute sûreté commander de grandes quantités de lait Borden, parce que chaque goutte a son utilité. Par exemple,

CREME AU CHOCOLAT

1 tasse de lait Borden
1 pincée de sel
2 onces (2 carrés) de chocolat
2 tasses de sucre
1 cuillerée à table de beurre
1 cuillerée à thé de vanille

Mettez le beurre, le lait, le sucre, le sel et le chocolat dans une léchefrite. Brassez et faites bouillir jusqu'à ce que le liquide se forme en grains dans de l'eau froide. Enlevez du feu et ajoutez-y la vanille et laissez reposer une minute. Battez-le jusqu'à ce qu'il soit en crème. Mettez dans un vaseau beurré et coupez par carrés.

BEURRE DOUX DE BORDEN

Commandez-le de votre livreur.

Notre beurre doux est fait pour la meilleure clientèle, toujours frais, délicieux et sain.

Peut-on vous suggérer d'employer une pinte supplémentaire de lait Borden par jour? Vous y trouverez de l'économie.

Par l'entremise du service Borden, on peut obtenir le lait certifié Mercroft.

BORDEN'S FARM PRODUCTS CO., LTD

215 rue Murray — York 5853

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Avis de dividende

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux dollars et cinquante cents (\$2.50) l'action pour le trimestre se terminant le 30 septembre 1927 a été déclaré sur le capital-actions acquitté de la compagnie en faveur des actionnaires inscrits le 11ème jour d'octobre 1927, à 4 heures de l'après-midi et sera payable le 11ème jour d'octobre 1927.

Par ordre du Conseil,

PATRICK DUBÉ,
Secrétaire-trésorier.

Mardi, 4 octobre 1927.

Soumissions demandées

Des soumissions cachetées et adressées à M. C. Gratton sec-trés. St-Martin, comté Laval, Qué., seront reçues jusqu'au vendredi 10 octobre prochain à six heures du soir pour l'adjudication d'une école pour le compte de la municipalité scolaire de St-Martin.

Les soumissions devront être envoyées sur un blanc fourni par l'architecte accompagné d'un chèque accepté au montant de dix pour cent de la soumission.

La commission ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions si elle le juge à propos.

Pour informations, examen des plans et devis, s'adresser à L. J. Bignon, architecte, 182 Ste-Catherine Est, jeudi, le 6 octobre prochain, de 10 à 12 heures.

Par ordre.

Avis légaux

Province de Québec, District de Montréal, No D-21539

Cour Supérieure

ROBERT W. BREADBENT, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, agissant en sa qualité de Commissaire des Douanes du Canada.

SYDNEY BYRON TELFORD, manufacturier de lingerie de dames, de Rock Island, district de St-François, et y faisant affaires seul comme manufacturier, marchand et commerçant de lingerie pour dames sous le nom de Telford Bros. Garment Co., défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les mois.

T. DEPATHE, Défendeur-protonotaire.

Montréal, 4 octobre 1927.

Province de Québec, District de Montréal, No 19068

COUR SUPERIEURE

W. Allen Walsh, de la cité d'Outremont, district de Montréal, demandeur, vs dame Mary MacDonald, ex-viv, des cités et district de Montréal, défenderesse.

Le 14ème jour d'octobre 1927, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 22 avenue Boire, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles et effets de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

Chas. GUY GROTHE, H.C.S.

Montréal, 5 octobre 1927.

Province de Québec, District de Montréal, No 19150

COUR DE CIRCUIT

André Gauthier, demandeur, vs Raoul LeFebvre, défendeur.

Le 14ème jour d'octobre 1927, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 636 rue Saint-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

G.-A. LAFONTAINE, H.C.S.

Montréal, 5 octobre 1927.

Province de Québec, District de Montréal, No 19151

COUR SUPERIEURE

Canadian Pacific Railway Co., demandeur, vs E.A. Pigeon, défendeur.

Le 14ème jour d'octobre 1927, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 636 rue Tremblay, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

R. LEBLANC, H.C.S.

Montréal, 5 octobre 1927.

Les Lithinés du Docteur Gustin

SONT SOUVERAINS CONTRE

Acide Urrique, Rhumatismes, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

Font une excellente boisson

Ne

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

DEMAIN

NUAGEUX. AVERSE.
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 63.
Minimum 45.
Même date l'an dernier 75.
Même date l'an dernier 49.

BAROMETRE

10 heures a.m. 30.11. 11 heures a.m. 30.12.
Midi 30.12.
Chiffres fournis par la Maison L.-R. de
Messe, 1610 rue Saint-Denis, Montréal.

CALENDRIER

Demain: JEUDI, 6 octobre 1927.
Saint Bruno, confesseur.

Lever du soleil, 5 h. 57.
Coucher du soleil, 5 h. 26.
Lever de la lune, 3 h. 19.
Coucher de la lune, 10 h. 44.
Premier quartier, le 3, à 9 h. 02 m. du soir.
Pleine lune, le 10, à 4 h. 15 m. du soir.
Dernier quartier, le 17, à 9 h. 32 m. du matin.
Nouvelle lune, le 25, à 10 h. 37 m. du matin.

M. Bourassa à Saskatoon

Il y parle, hier soir, des problèmes que l'immigration soulève au Canada — Vif succès — Visite à l'Université de Saskatoon

(Spécial au "Devoir")

Saskatoon, 5. — M. Bourassa a parlé ici hier soir devant un auditoire qui remplissait complètement le vaste restaurant de la "Hudsons Bay Company", la plus vaste salle de banquets de Saskatoon, des problèmes nationaux. La réunion était sous les auspices conjoints du "Canadian Club", de Saskatoon, et présidée par M. J. E. McDiarmid. Parmi les auditeurs il y avait M. Murray, président de la "Saskatoon University", le major W. A. Carruthers de l'Université de Saskatoon; M. John Evans, député de Rosetown; le juge Donald MacLean, de la Cour du Banc du Roi de la Saskatchewan; le docteur J. A. Snell, président de l'école normale; le docteur Pierre Desrosiers, le docteur W. A. Cluff, M. J. Julien et un grand nombre d'autres. Les dames étaient invitées et furent presque aussi nombreuses que les messieurs.

Présenté par M. McDiarmid, M. Bourassa a insisté particulièrement sur le problème de l'immigration, au mieux, de la préservation de nos immigrants. Ceci, dit-il, ne peut être fait qu'à condition que nous revenions aux saines traditions de la politique canadienne, et quand nous leur aurons donné l'exemple en étant nous-mêmes canadiens tout court avant d'être canadiens-anglais ou canadiens-français.

M. Bourassa, qui a prononcé le discours le plus ardemment nationaliste de sa carrière, a été écouté avec une religieuse attention et fréquemment applaudi.

M. J. E. Young, député de Saskatoon à Ottawa, a remercié.

Aujourd'hui, sur invitation du président Murray, M. Bourassa visite l'Université de Saskatoon, l'une des mieux organisées du continent, et où se donne un cours non seulement de littérature française, mais encore de littérature canadienne, confié au professeur Boucher, un des professeurs de l'Université de Montréal.

Ce soir, M. Bourassa part pour Prince-Albert.

Un lord attaque la Chambre haute anglaise

Blackpool, Angleterre, 5. (S.P.C.) — Lord Arnold, un ancien député libéral à la Chambre des Communes qui est passé depuis au parti travailliste, a donné hier le curieux spectacle d'un pair dénonçant la Chambre dont il est membre, en termes violents.

"La Chambre des Lords, a-t-il déclaré, ne donnera jamais au parti travailliste la justice qu'il réclame parce qu'elle est aveugle aux signes des temps. Elle est insensible, opiniâtre, endurcie, égoïste, cynique, sans scrupule et absolument réactionnaire."

"Un libéral remarquable avait dit que d'aller voir les Lords était assez. Après avoir passé trois ans et demi avec eux, je puis dire que de vivre avec eux est plus qu'assez."

Ces sentiments ont été exprimés par le pair travailliste lorsqu'il a appuyé une résolution condamnant le gouvernement Baldwin à propos de sa réforme de la Chambre des Lords et demandant l'abolition complète de cette Chambre Haute.

La résolution a été adoptée.

En visite dans le port

Les commissaires du port des Trois-Rivières sont actuellement les hôtes de la commission du port de Montréal. Ils ont visité le port ce matin sur le *Sir Hugh Allan* et le déjeuner a été servi à bord.

Les commissaires veulent étudier l'outillage du port et voir ce qu'ils en pourront appliquer au port trifuvienn.

La délégation se compose de MM. Robert F. Grant, président; Joseph-L. Fortin, commissaire; Norman Labelle, commissaire; B. Grandmont, ingénieur; et Joseph J. Ryan, secrétaire.

Consul rappelé

Harbin, Mandchourie, 5. (S.P.A.) — M. Legrand, le consul soviétique ici, a été rappelé par son gouvernement à la suite d'un incident qui s'est déroulé au consulat où une jeune danseuse russe s'est tirée une balle pendant une fête.

La jeune femme, qui prétend que l'affaire n'est qu'un simple accident, est dans un état critique dans un hôpital local. Le consul Legrand est parti pour Moscou.

George recevra

les légionnaires

Londres, 5. (S.P.A.) — Le roi recevra, dans son palais de Buckingham, en l'honneur de la délégation de la Légion américaine lors de sa visite officielle de cinq jours à Londres. Sa Majesté recevra les légionnaires à la tête desquels se trouvent le général Pershing et le commandant Howard P. Savage, mardi prochain.

Le programme des fêtes en l'honneur des légionnaires comprend un déjeuner offert par le lord-maire.

La légion anglaise, qui est une organisation de vétérans de la grande guerre, organise une série de visites et d'événements sociaux qui rendront cette semaine mémorable.

Les grains dans le port

Le port a reçu à date 28.621.840 boisseaux de céréales de plus que l'an dernier à pareille époque.

Il y a actuellement dans les entrepôts de la Commission 8.008.605 boisseaux de grain. Hier, on en a reçu 1.212.798 boisseaux et livré 1.132.149 boisseaux.

On a en mains des commandes pour 3.650.875 boisseaux; 22 navires des lacs portant une cargaison de 833.296 boisseaux attendent d'être déchargés. Hier, on a déchargé 206 wagons portant 379.432 boisseaux.

À date, nous avons reçu 128.155.111 boisseaux et livré 128.472.571. L'an dernier, nous avons reçu 99.533.271 boisseaux et livré 96.298.122.

Avis aux bibliothécaires

Lire en deuxième page l'annonce de Collection Familiale. Ces romans que nous offrons à très bon compte sont cartonnés. Le nombre est limité et les prix véritablement d'occasion, car il faut faire de la place à notre assortiment des fêtes.

Service de Librairie du Devoir, 336, Notre-Dame est, Montréal.

LA MORTALITÉ INFANTILE

LA PROPORTION LA PLUS HAUTE DES DÉCÈS D'ENFANTS AU COURS DU MOIS DE JUILLET A ÉTÉ AU CAP-DE-LA-MADELEINE — PRINCIPALES CAUSES DES DÉCÈS DANS LA PROVINCE

D'après le rapport du service provincial d'hygiène, pour le mois de juillet, le nombre des naissances vivantes dans la province a été de 6.781, soit au taux de 31,25 par 1000 de population. Le nombre des décès d'enfants de moins d'un an a été de 774, soit au taux de 11,14 par 1000 naissances tandis que le nombre total des décès a été de 2.666, ou un taux de 12,28 par 1000 de population. Le nombre total des mariages a été de 2.003 ou 9,23 par 1000 de population.

À Montréal, la proportion des naissances a été de 25,87 par 1000 tandis qu'il a été de 34,49 à Québec et de 39,04 aux Trois-Rivières. Il s'est élevé jusqu'à 62,61 à Chicoutimi tandis qu'il n'a été que de 2,67 à Outremont.

La proportion de la mortalité infantile à Montréal a été de 12,23 tandis qu'il a été de 15,42 à Québec et de 55,93 aux Trois-Rivières. Il n'y a pas eu un seul décès d'enfant à Thetford-Mines où il y a pourtant eu 48 naissances, non plus qu'à Lévis où il y a eu 23 naissances. Le taux de la mortalité infantile a d'autre part atteint une hauteur facile au Cap-de-la-Madeleine, soit 810,81. À Chicoutimi, il a été de 200. Dans les autres villes, le taux est moindre.

La proportion de la mortalité générale a été de 12,51 à Montréal, de 15,31 à Québec et de 30,81 aux Trois-Rivières. A cause de la forte mortalité infantile, il a été de 40,41 au Cap-de-la-Madeleine et de 29,22 à Chicoutimi.

Les principales causes de décès dans la province sont la coqueluche 40; la diphtérie 31; la rougeole 11; la scarlatine 14; la typhoïde 11; la cause de l'épidémie à Montréal 55; la grippe 27; la pneumonie 119; la tuberculose 260; la méningite 10; la diarrhée 247; maladies du cœur 214; le cancer 124; le diabète 16; la syphilis 3 et les accidents 97.

LEVINE SE REND À BERLIN

LES PROJETS DE L'AVIATEUR AMÉRICAIN

Rome, 5. (S.P.A.) — Charles Levine, privé de l'usage de son monoplane transatlantique "Columbia" à la suite de son atterrissage forcé d'hier au cours duquel la machine a été très endommagée, était levé de bonne heure ce matin. Il s'est embarqué à Venise sur un aéroplane commercial en route pour Berlin où le capitaine Hinchcliffe le rejoindra. Ce dernier est parti par le train pour la même destination.

Tous deux se proposent de retourner à Londres par la voie des airs en même temps. Levine a l'intention de retourner aux États-Unis par le "Leviathan" le 11 octobre. Il a abandonné pour le présent ses projets d'envolée sur le "Columbia".

Avant de partir pour son envolée malheureuse d'hier, Levine avait déclaré qu'il était en pourparlers avec deux compagnies constructrices d'aéroplanes italiens. Il veut qu'on lui construise un aéroplane à sept moteurs capables d'enlever 50 passagers. Il a l'intention de mettre cette machine en service pour transporter des passagers d'un côté à l'autre de l'Atlantique. Si les négociations n'aboutissent pas, il construira lui-même une usine à Milan.

Il a déclaré qu'il pouvait construire des aéroplanes en Italie pour le tiers de ce qu'il en coûterait aux États-Unis. Il espère revenir en Italie après avoir passé un mois en Amérique où il surveillera la construction du premier d'une série d'aéroplanes qu'on vendra à \$150.000.

Coupable de refus de pouvoir

Le juge Enright a condamné Alfred Sloan, coupable de refus de pouvoir, à deux mois de prison. Léon Dagenais, coupable d'avoir volé dans la boutique de lait que le détective Gursky met chaque matin à sa porte, quelque menue monnaie, a été condamné à un mois de prison.

Le juge Monet a entendu ce matin l'enquête préliminaire de MM. Isbell et Logan, courtiers, 190, rue Saint-Jacques, accusés d'avoir spéculé illégalement sur les valeurs de bourse.

Herbert Robinson, 2025, rue Stanley, et Sydney Joseph, 5250, avenue du Parc, ont été accusés de larcin d'auto. Ils protestent de leur innocence.

L'enterrement du béret

Il est possible que les étudiants de l'Université de Montréal enterrent le béret au parc Lafontaine, cette année. Comme par le passé le jury chargé de l'attribution des prix pour les plus beaux chars allégoriques sera formé par les doyens des facultés et écoles et par les officiers de l'administration générale.

Aux Assises

La cause des Indiens a été suspendue ce matin en Cour d'Assises pour l'appel du second tableau des petits jurés. Sur les 60 appels 32 seulement se sont présentés. Le juge Wilson a exprimé le regret que les citoyens prennent si peu à cœur leurs devoirs envers le pays.

Société canadienne d'opérette MIGNON

La première des représentations d'opéra-comique de la Société Canadienne d'Opérette a eu lieu hier soir. L'œuvre choisie était *Mignon* et nulle autre n'était capable de faire salle comble comme hier. On peut aimer, comme on peut ne pas aimer *Mignon*; les deux sentiments s'admettent. Que l'œuvre d'Ambrise Thomas ne soit pas l'une de celles qui établissent une époque dans l'histoire de la musique, on le reconnaît sans peine, mais il ne faut pas oublier qu'elle est rendue à je ne sais plus combien de milliers de représentations et qu'en ceci elle détient peut-être le record, preuve qu'il faut bien qu'elle ait certains mérites. Elle est agréable, sincère et probe, sans prétensions à la vigueur, mais méconnaît pas le sentiment, et si ce sentiment n'est pas bien profond, il est du moins de bonne compagnie et ne cherche pas à se faire valoir aux dépens de la vérité.

La représentation, sur un terrain neuf, a naturellement été un peu hésitante, mais l'apogée est revenue graduellement. Le rôle de Mignon est joué par une nouvelle artiste, voix sympathique et jeu assez dégagé, qu'une plus grande accoutumance du parler en scène rendra utile à la troupe; Mlle Emilienne Maille devrait avec du travail devenir un excellent sujet. Le Wilhelm Meister de M. Roméo Mousseau a une excellente voix de ténor, manifestement cultivée par un professeur italien qui lui a enseigné à la fois une forte bonne émission de la voix et les trucs glorieux de cette école, une plus grande confiance en soi-même et la réserve de son énergie vocale lui permettront d'éviter certaines libertés avec la justesse du son.

Le Lothario de M. Elvise Paquin a été bien proche de la perfection et n'importe quel théâtre s'en féliciterait. On pourrait en dire autant de M. Charles Goulet qui a campé un Laerte fin diseur et bien chantant. Comme agilité vocale, il faut applaudir Mlle Marie-Rose Descarries en Philine, elle se joue des trilles et des vocalises avec une belle aisance et le Frédéric de Mlle Fabiola Hade qui n'a qu'un petit air qu'elle chante si gentiment demeure un peu bien féminin, mais se présente avec une pétulance réjouissante.

Les chanteurs ont été comme toujours excellents, mais l'orchestre se ressent un peu du changement de chef. Il a d'ailleurs montré hier un aplomb de plus en plus notable et sera demain soir tout à fait à point. La tentative de donner de l'opéra-comique débute donc sous de bons auspices. Ainsi qu'elle a cherché sa voie dans l'opérette, la Société doit le faire dans l'opéra-comique. La chose est évidente et qui voudrait obtenir du premier coup le degré d'excellence auquel est rendue la section d'opérette serait bien osé. Il faut donner le temps à cette nouvelle section de s'asseoir sur des bases aussi solides que l'autre. Comme l'expérience d'une professe à l'autre, cela ne saurait prendre bien du temps et le fait qu'on aura vite des représentations plus intéressantes.

Frédéric PELLETIER

ON S'OCCUPERA DES PIÉTONS

INSTRUCTIONS SPÉCIALES DONNÉES AUX AGENTS DE LA CIRCULATION — COURS SPÉCIAUX DONNÉS À CES DERNIERS

M. H.-A. Terreault, le directeur des travaux publics, a annoncé ce matin qu'on réorganise complètement la division de la circulation du service de la police.

Depuis la nomination du capitaine Alfred Bélanger au poste de directeur de la circulation, les agents préposés à la circulation sont tenus de suivre un cours spécial des signaux, afin de rendre identiques les signaux de tous les agents.

Tous les agents sont aussi tenus d'apprendre la position de toutes les rues, la situation des principaux édifices publics et tout ce qu'il faut pour pouvoir renseigner les voyageurs qui ne connaissent pas bien notre ville.

M. Terreault a aussi déclaré que les autorités seront particulièrement sévères pour les agents qui manqueront de courtoisie pour qui ce soit. Ils devront se montrer particulièrement polis et pressés et faire tout en leur pouvoir pour rendre la circulation plus facile partout.

On nous assure d'autre part que les agents seront tenus de voir aussi à faciliter la traversée des rues par les piétons. C'est là une amélioration dont nous avons particulièrement besoin depuis quelques années, les agents préposés à la circulation paraissent avoir à s'occuper que des automobiles. On ignorait trop souvent que celui qui d'abord a besoin de protection c'est le piéton.

Dix compagnies poursuivies

Le juge Coderre a pris en délibéré une motion pour détails présentée par dix compagnies dont le département fédéral du revenu réclame plus de \$300.000 en vertu de la loi de contrebande. Le département prétend que ces dix compagnies ont introduit au Canada, en violation de la loi d'accise, des marchandises qui n'ont pu être saisies. Comme le gouvernement a droit d'en réclamer la valeur plus le droit d'accise, il a intenté une poursuite et il réclame en plus \$5.000 de chaque compagnie comme amende pour défaut de produire les livres d'affaires.

L'ÉVALUATION À VILLERAY

ELLE RESTE SUR LA MÊME BASE QUE L'AN DERNIER

Le quartier Villeray a obtenu que l'évaluation foncière dans ses limites ne soit pas augmentée et que les impôts soient basés sur l'évaluation de l'an dernier. C'est la nouvelle qu'a annoncée ce matin l'échevin Jarry, membre du comité exécutif.

Lorsque les propriétaires de Villeray reçoivent leurs impôts pour la propriété foncière, il y a quelques semaines, ils constatent que l'évaluation avait été considérablement augmentée dans un grand nombre de cas. Immédiatement ils se réunissent devant l'échevin de leur quartier pour obtenir une diminution de l'évaluation sur laquelle les impôts sont basés. A. M. Jarry, ils finissent par valoir que le quartier Villeray est un quartier neuf où il se fait un grand nombre de travaux, comme les égouts, les pavages, les trottoirs et déjà ils sont obérés par le nombre d'impôts qui ont pour effet de diminuer la valeur de leurs propriétés. Ils prétendent que dans les circonstances l'augmentation était injustifiée et qu'elle ne pouvait pas être aussi élevée proportionnellement que dans les vieux quartiers où les travaux sont presque complètement terminés. Ils obtiennent de M. Jarry qu'il plaide leur cause au comité exécutif.

Aujourd'hui on annonce que les évaluateurs ont accepté de ne pas appliquer le nouveau rôle d'impôt pour les immeubles dans le quartier Villeray. On basera les impôts sur le rôle d'évaluation de l'an passé. Mais la nouvelle évaluation s'applique aux terrains non construits.

À la suite de cette nouvelle, les propriétaires de terrains vacants de Villeray ont décidé de faire un autre effort pour obtenir que le rôle de l'an dernier s'applique aussi bien aux terrains qu'aux maisons. Ils se présenteront demain avant-midi devant M. Jarry pour obtenir que le rôle d'évaluation de cette année ne soit pas appliqué. Ils demandent en même temps l'expatriation pour l'élargissement de la rue Saint-Denis au nord du boulevard Crémazie.

CONTRE LA VITESSE DES AUTOMOBILISTES

LE RESULTAT DU DERNIER CONGRES DE LA VOIRIE AUX CHUTES NIAGARA

Québec, 5. (S. P. A.) — M. J.-L. Perron, le ministre de la voirie, a déclaré ce matin dans une entrevue qu'il a accordée aux journalistes que le congrès des bons chemins aura comme résultat d'uniformiser les lois de la voirie au Canada. M. Perron a été l'un des principaux orateurs au congrès qui a eu lieu à Niagara Falls la semaine dernière.

"L'une des plus importantes décisions que l'on ait prises, a-t-il déclaré, ce fut de mener une campagne par tout le pays contre ceux qui font de la vitesse. Lorsque nous avons décidé d'en agir ainsi au commencement de la présente saison, dans la province de Québec, nous avons reçu les éloges du public et de la presse tout entière. Les autres provinces cependant nous ont critiqué. On nous a dit que les méthodes étaient brutales et que la persuasion serait d'un bien meilleur effet."

"La décision de la conférence de mener une campagne contre la vitesse dans tout le Dominion et plus particulièrement à Toronto, prouve bien que la persuasion ne servait pas beaucoup. Nous avons enlevé un million de permis de conduire aux automobilistes de la province au cours de la présente saison. Cela prouve que le nombre élevé mais c'est peu, réellement. Nous croisons que du nombre total des automobilistes de la province, il y en a trois mille, soit 2 pour cent, qui font trop de vitesse. Un tiers d'entre eux ont perdu leurs permis et les autres ont été effrayés. Au cours des deux dernières semaines, il n'y a pas eu de permis d'enlèvement."

Le ministre de la voirie a dit, en parlant du travail accompli à Niagara Falls, qu'il devenait de plus en plus nécessaire d'adopter des lois de circulation uniformes dans tout le Dominion.

Il a expliqué que la principale différence venait de l'Ontario où la vitesse permise est de 5 milles à l'heure plus élevée qu'ici.

Levine fait un cadeau à bébé Mussolini

Rome, 5. (S.P.A.) — Charles A. Levine aujourd'hui a présenté au nouveau-né Romano Mussolini, un cadeau qu'il a lancé attaché à un parachute lorsqu'il est passé en aéroplane au-dessus de la villa Carpena, en route pour Berlin.

Lorsque l'aéroplane s'est approché de la villa, il est descendu tout près de terre et Levine a lâché le parachute avec, attaché et soigneusement emballé, une motte de tissu. Le tout était accompagné du message suivant:

"Cher bébé Romano, puisse la vie être remplie d'heureux moments, affectueux, Levine."

Le parachute s'est embourbé dans des fils téléphoniques mais on a pu l'aller chercher et faire parvenir le cadeau à destination.

Le prochain congrès de la T. S. F.

Le prochain congrès international de la T.S.F. aura lieu à Stockholm en juillet 1928.

NOUVELLES EXÉCUTIONS AU MEXIQUE

Les généraux de la Vega, Rodriguez et Olivera sont fusillés — On confisque les propriétés des révoltés

Mexico, 5. (S.P.A.) — Le général Alvarez, chef de l'état-major présidentiel a annoncé aujourd'hui que la rébellion militaire est maîtrisée à l'exception d'une poignée d'hommes sous la conduite du général Gomez.

Le président Calles a envoyé lui-même un télégramme à l'ancien commandant militaire de l'état de Mexico déclarant que le mouvement révolutionnaire était dispersé et refusant son offre de secours.

Pendant que les troupes fédérales poursuivent activement deux groupes de rebelles qui sont encore en liberté, les exécutions se continuent. À Pachuca, l'état d'Hidalgo, au nord-est de la ville de Mexico, l'ancien général Arturo Lasso de la Vega, qui avait incité les troupes à la révolte, a été pris et exécuté.

Dans la ville de Zancatecas, au nord-ouest de la capitale, les anciens généraux Rodriguez et Olivera ont été punis de la même façon sur des accusations semblables.

Hier soir, les cadavres du général Serrano et de treize de ses partisans qui ont été exécutés pour avoir incité la garnison de Mexico à la révolte, sont arrivés dans la capitale.

Le gouvernement a fait publier des avis dans les différents journaux annonçant que les propriétés de ceux qui seraient impliqués dans la révolution seront confisquées au profit de l'Etat.

Le comité central des unions travaillistes a adopté une série de résolutions exprimant sa confiance dans le gouvernement Calles et l'assurant de sa coopération. Tous les commandants militaires et les gouverneurs des différents Etats ont envoyé des télégrammes au président Calles pour l'assurer de leur soumission. La Chambre des députés a adopté un vote de confiance au gouvernement.

L'AGITATION COMMUNISTE A SHANGHAI

Londres, 5. (S.P.A.) — Le correspondant du "Daily Mail" à Shanghai a appris que les troupes de Mandchourie du maréchal Chang Tso Lin ont commencé à retraiter vers Pékin dans un état de découragement complet à la suite de leur défaite aux mains de l'armée de Yen Shi Shan.

Pendant ce temps, Feng Yu Hsiang, le général chrétien comme on l'appelle, est prêt à fondre sur Pékin pour s'emparer de la capitale d'après le plan préparé par Michael Borodin, le citoyen russe qui était auparavant aviseur du gouvernement nationaliste d'Hankéou.

Le correspondant ajoute qu'une campagne communiste dans le sud de la Chine, dirigée par des agents récemment arrivés de Moscou, progresse régulièrement. L'agitation communiste augmente à Shanghai, ajoute-t-il, pendant que les troupes rouges récemment réorganisées font preuve d'une activité débordante dans le sud d'Hankéou.

LE JURY DU PRIX DAVID

Québec, 5. (D.N.C.) — À la séance du conseil des ministres, ce matin, M. L.-A. David a soumis à ses collègues les noms des membres du jury chargé d'examiner les livres présentés pour le concours littéraire du prix David.

Les juges proposés furent: M. le chanoine E. Chartier, Montréal; M. Léon Lorrain, Montréal; H. Dombroski, Montréal; M. Gaillard de Champris, Québec; M. René du Roure, Montréal; M. A. Fauteux, Montréal; colonel W. Wood, Québec; M. C. McMillan, Montréal; M. L.-P. Geoffrion, greffier de l'Assemblée législative, Québec.

Le cabinet a approuvé cette liste. M. Geoffrion sera le secrétaire.

Cinquante-quatre volumes ont été présentés.

LES CERCLES DE FERMIERES

ILS SONT ACTUELLEMENT AU NOMBRE DE 111 DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC — COURS D'HORTICULTURE — L'AVICULTURE ET L'APICULTURE

Après avoir éprouvé de se trouver au milieu des congressistes, Mlle Durand continua en commentant la devise des cercles: "Pour la terre et le foyer". "Il est absolument important, dit-elle, que l'esprit familial et social soit imbue chez tous et que c'est la raison pour laquelle on peut faire le plus grand bien."

Mlle V. Durand, visitieuse officielle des cercles de fermières, présenta à l'assemblée un résumé des observations et impressions recueillies au cours de ses visites.

Après avoir exprimé le plaisir qu'elle éprouvait de se trouver au milieu des congressistes, Mlle Durand continua en commentant la devise des cercles: "Pour la terre et le foyer". "Il est absolument important, dit-elle, que l'esprit familial et social soit imbue chez tous et que c'est la raison pour laquelle on peut faire le plus grand bien."

Mlle Vaillancourt a donné lecture du rapport général des activités des cercles depuis 1922.

"Nous avons présentement", dit-elle, "111 cercles répartis dans 53 comtés, et nous avons l'espoir qu'au prochain congrès nous comptons 150 cercles répartis dans les 65 comtés de la province."

Actuellement, le total des membres est de 6.550 dont 75 pour cent appartiennent à des familles de cultivateurs, c'est-à-dire que nos membres sont fermières de titre et de fait, ce qui est une base solide.

Mlle Vaillancourt expose ensuite les activités des cercles dans certaines branches de l'agriculture:

"Le service de l'horticulture, dit-elle, a donné largement aux cercles de fermières depuis leur fondation et il continue à le faire chaque année pour les nouveaux cercles, en y joignant de temps à autre une distribution générale spéciale. Ces grains sont tombés en bonne terre car nous pouvons dire qu'à peu près tous les membres sont des horticultrices et s'occupent de culture potagère et fruitière. Cette année plusieurs cercles ont organisé des concours de jardins qui ont été jugés par des instructeurs du service d'horticulture."

"L'aviculture a aussi beaucoup progressé, grâce aux généreux octrois du service de l'aviculture, qui a distribué dans les cercles depuis leur fondation près de 10.000 couvées d'œufs. Nous comptons 5.050 avicultrices."

"Et l'apiculture aussi a sa place dans les cercles de fermières, mais pas aussi grande peut-être qu'elle devrait l'avoir. D'après la réglementation, le service de l'apiculture donne à chaque nouveau cercle deux ruches colonisées avec l'outillage nécessaire; 220 fermières ont reçu cet octroi et nous comptons 687 apicultrices."

"Durant les dernières années, les principales activités des cercles, du moins pour un certain nombre, se

portées sur les industries domestiques, 2.650 fermières gardent des moutons et plusieurs cercles ont travaillé à améliorer la race des moutons en profitant du prêt de moutons reproducteurs fait par le gouvernement fédéral, améliorant aussi, la qualité de la laine; 1.250 fermières cultivent le lin et 3.275 travaillent au rouet et au métier.

"En terminant, dit Mlle Vaillancourt, le souhaite que ce congrès soit profitable à tous les points de vue, qu'il active la marche des cercles un peu lents et qu'il nous donne encore de l'avant les plus actifs, qu'il soit fécond en décisions nettes et précises, qu'il oriente les cercles vers la réalisation pleine et entière de la devise: "Pour la terre et le foyer", jusqu'à ce que la femme comprenne parfaitement que sa meilleure place est et sera toujours au foyer et que c'est la raison pour laquelle on peut faire le plus grand bien."

Mlle V. Durand, visitieuse officielle des cercles de fermières, présenta à l'assemblée un résumé des observations et impressions recueillies au cours de ses visites.

Après avoir exprimé le plaisir qu'elle éprouvait de se trouver au milieu des congressistes, Mlle Durand continua en commentant la devise des cercles: "Pour la terre et le foyer". "Il est absolument important, dit-elle, que l'esprit familial et social soit imbue chez tous et que c'est la raison pour laquelle on peut faire le plus grand bien."

Mlle Vaillancourt a donné lecture du rapport général des activités des cercles depuis 1922.

"Nous avons présentement", dit-elle, "111 cercles répartis dans 53 comtés, et nous avons l'espoir qu'au prochain congrès nous comptons 150 cercles répartis dans les 65 comtés de la province."

Actuellement, le total des membres est de 6.550 dont 75 pour cent appartiennent à des familles de cultivateurs, c'est-à-dire que nos membres sont fermières de titre et de fait, ce qui est une base solide.

Mlle Vaillancourt expose ensuite les activités des cercles dans certaines branches de l'agriculture:

"Le service de l'horticulture, dit-elle, a donné largement aux cercles de fermières depuis leur fondation et il continue à le faire chaque année pour les nouveaux cercles, en y joignant de temps à autre une distribution générale spéciale. Ces grains sont tombés en bonne terre car nous pouvons dire qu'à peu près tous les membres sont des horticultrices et s'occupent de culture potagère et fruitière. Cette année plusieurs cercles ont organisé des concours de jardins qui ont été jugés par des instructeurs du service d'horticulture."

"L'aviculture a aussi beaucoup progressé, grâce aux généreux octrois du service de l'aviculture, qui a distribué dans les cercles depuis leur fondation près de 10.000 couvées d'œufs. Nous comptons 5.050 avicultrices."

"Et l'apiculture aussi a sa place dans les cercles de fermières, mais pas aussi grande peut-être qu'elle devrait l'avoir. D'après la réglementation, le service de l'apiculture donne à chaque nouveau cercle deux ruches colonisées avec l'outillage nécessaire; 220 fermières ont reçu cet octroi et nous comptons 687 apicultrices."

"Durant les dernières années, les principales activités des cercles, du moins pour un certain nombre, se

portées sur les industries domestiques, 2.650 fermières gardent des moutons et plusieurs cercles ont travaillé à améliorer la race des moutons en profitant du prêt de moutons reproducteurs fait par le gouvernement fédéral, améliorant aussi, la qualité de la laine; 1.250 fermières cultivent le lin et 3.275 travaillent au rou

PAGE DU FOYER

L'ACHAT DU MANTEAU DE FOURRURES

Si vous êtes riche, l'achat du manteau de fourrure n'a pas une énorme importance; si l'achat n'est pas pratique, si vous vous laissez du moment choisi, vous le remplacerez; mais si vos moyens sont limités, si le manteau acheté doit faire les frais de nombreux hivers, il ne faut pas le choisir à la légère. Il ne faut pas non plus le choisir d'une fourrure très chère. Sauf le mouton de perse noir qui est presque inusable, les autres fourrures chères comme l'écureuil, le castor, la taupe, le "seal hudson", s'useront aux bouffonnières, aux poches, aux manches, et presque chaque année, il vous faudra les faire retoucher. Et les fourrures n'y touchent pas à moins d'une quarantaine de piastres au moins. Pour remodeler, c'est plus affreux, ils demandent le prix d'un neuf.

Les fourrures de fantaisie, le seal français se réparent pour une bagatelle. Il faut songer à tout cela en pesant son budget.

Il est plutôt sage, pour une bourse moyenne, d'insister sur la coupe: ayez un manteau qui fait à la perfection — et vous aurez ainsi beaucoup plus de chance qu'il soit à la mode et élégant l'année suivante.

On revient au poney. Il y a cette année de l'agneau qui porte tous les noms — du gris, du beige, du brun. Il y a même du veau. Les jolis manteaux en rat musqué canadien, en seal français, en beaverine, feront un bon service. Les manteaux sont beaucoup garnis de renard, de fourrures à longs poils, d'opossum, d'alaska. L'écureuil teint en brun, l'écureuil gris rehaussent beaucoup le chic d'un manteau de phoque français.

Si votre manteau doit vous servir pour cinq ou six ans, n'allez pas l'acheter en fourrure de fantaisie dont la mode passera, et dont il ne restera plus que l'aspect baroque.

Les manteaux sont droits, courts, de la longueur de la robe.

Cousine GILLETTE

La Bonne Cuisine

Pommes à la maréchale. — Joli entremets d'automne d'une préparation très facile.

Choisir des pommes reinettes très mûres, à chair fondante. Pour 1-1/2 livre de pommes il faut compter:

Deux cuillerées de sucre en poudre; un petit verre de cognac; un demi-pot de confiture, grosse ou fine; un demi-citron, cannelé en poudre (facultative).

Eplucher les pommes, les couper en tranches très minces, les ranger par couches dans un plat à gratin en alternant: une couche de pommes avec cannelle, une couche de confiture; terminer par une couche de sucre en poudre. Arroser avec le petit verre de cognac et le jus du demi-citron; laisser macérer pendant trois heures en arrosant avec le jus rendu.

Une demi-heure avant de servir, mettre le plat au four, laisser cuire douze jusqu'à ce que le dessert soit rissolé; servir très chaud saupoudrant de sucre en poudre.

Beignets Parmentier. — Très joli plat de légume, un peu difficile à préparer.

Faire cuire à l'eau avec leur peau six pommes de terre bien farineuses; quand elles sont cuites, les passer au presse-purée, recueillir la pulpe obtenue dans une terrine.

Délayer à part 1-1/2 de livre de farine avec un verre d'eau très chaude.

Chaque paquet de 15 cents contient un mode d'emploi si simple que n'importe quelle femme peut nuancer en teintes douces et délicates ou teindre en couleurs riches et permanentes lingerie, soie, ruban, robes, blouses, robes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvertures, tentures, tout enfin.

Achetez les Teintures Diamond, point d'autres, et dites à votre pharmacien si le tissu que vous désirez teindre est de laine, de soie, de toile, de coton ou mélange.

Plongez simplement pour nuancer ou faites bouillir pour teindre.

Chaque paquet de 15 cents contient un mode d'emploi si simple que n'importe quelle femme peut nuancer en teintes douces et délicates ou teindre en couleurs riches et permanentes lingerie, soie, ruban, robes, blouses, robes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvertures, tentures, tout enfin.

Achetez les Teintures Diamond, point d'autres, et dites à votre pharmacien si le tissu que vous désirez teindre est de laine, de soie, de toile, de coton ou mélange.

Plongez simplement pour nuancer ou faites bouillir pour teindre.

Chaque paquet de 15 cents contient un mode d'emploi si simple que n'importe quelle femme peut nuancer en teintes douces et délicates ou teindre en couleurs riches et permanentes lingerie, soie, ruban, robes, blouses, robes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvertures, tentures, tout enfin.

Achetez les Teintures Diamond, point d'autres, et dites à votre pharmacien si le tissu que vous désirez teindre est de laine, de soie, de toile, de coton ou mélange.

Plongez simplement pour nuancer ou faites bouillir pour teindre.

Chaque paquet de 15 cents contient un mode d'emploi si simple que n'importe quelle femme peut nuancer en teintes douces et délicates ou teindre en couleurs riches et permanentes lingerie, soie, ruban, robes, blouses, robes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvertures, tentures, tout enfin.

Achetez les Teintures Diamond, point d'autres, et dites à votre pharmacien si le tissu que vous désirez teindre est de laine, de soie, de toile, de coton ou mélange.

Plongez simplement pour nuancer ou faites bouillir pour teindre.

Chaque paquet de 15 cents contient un mode d'emploi si simple que n'importe quelle femme peut nuancer en teintes douces et délicates ou teindre en couleurs riches et permanentes lingerie, soie, ruban, robes, blouses, robes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvertures, tentures, tout enfin.

Achetez les Teintures Diamond, point d'autres, et dites à votre pharmacien si le tissu que vous désirez teindre est de laine, de soie, de toile, de coton ou mélange.

Plongez simplement pour nuancer ou faites bouillir pour teindre.

Chaque paquet de 15 cents contient un mode d'emploi si simple que n'importe quelle femme peut nuancer en teintes douces et délicates ou teindre en couleurs riches et permanentes lingerie, soie, ruban, robes, blouses, robes, manteaux, bas, chandails, draperies, couvertures, tentures, tout enfin.

LA NOURRITURE QUE NOUS PRENONS

NOTES DE LA "LIGUE ANTITUBERCULEUSE ET DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTREAL"

La nourriture que nous prenons répond à trois besoins. Une première partie est utilisée pour développer l'énergie que l'organisme utilise au travail et la chaleur pour maintenir la température du corps au degré normal. Une seconde fournit les matériaux de croissance. Le reste sert à la réparation de l'usure.

Celui qui exécute un dur travail physique a besoin de prendre plus d'aliments qui donnent de l'énergie que l'homme de bureau. Nous devons prendre aussi plus d'aliments qui donnent de la chaleur en hiver qu'en été. Les enfants requièrent en abondance des aliments qui pourvoient à la croissance. L'enfant qui va à l'école, à cause de sa croissance, utilise autant d'aliments que l'homme adulte.

Les aliments sont constitués par des substances albuminoïdes, des hydrates de carbone, des graisses, des sels minéraux et de l'eau. Les substances albuminoïdes pourvoient à la croissance et à la réparation. On les trouve dans les œufs, la viande, le lait, les noix et les fèves.

Les hydrates de carbone donnent de la chaleur et de l'énergie. Ce sont les céréales, les pommes de terre et le sucre. Les graisses fournissent aussi beaucoup de chaleur. Il y en a dans le lait, la viande et les noix.

Les sels minéraux comme la chaux ou calcium, servent à la croissance. Ils entrent dans la composition des os et des dents. Les autres sels minéraux dont nous avons besoin sont l'iode, le phosphore et le fer. La chaux se trouve dans les légumes et dans le lait; l'iode dans le lait, les légumes à feuilles et les fruits; le phosphore dans les légumes à feuilles et dans le lait; le fer dans les épaves, le bled complet et le jaune de l'œuf. L'organisme a aussi besoin d'autres sels minéraux comme le sodium, le potassium et le magnésium. Ils se trouvent en quantité suffisante dans plusieurs aliments de sorte qu'il n'est pas nécessaire d'en faire un choix particulier pour se les procurer.

L'eau est un aliment essentiel. Elle entre dans une proportion élevée dans la plupart de nos aliments; la pomme en contient 80 pour cent, le lait 87 p. cent. Comme l'eau forme 60 p. cent du corps humain, on conçoit facilement qu'il faille en prendre en assez grande quantité tous les jours pour maintenir cette proportion élevée et pour remplacer ce que nous en perdons continuellement par la transpiration et la respiration.

Ces connaissances nous conduisent aux conclusions suivantes. Tous les jours nous devons prendre des légumes frais à feuilles, des fruits crus, une chopine de lait et boire plusieurs verres d'eau entre les repas. A ces aliments on ajoute de la viande, du poisson ou des œufs avec des pommes de terre, du pain et du beurre.

Le séminaire de Saint-Hyacinthe les indemniserait.

S. Hyacinthe, 5 (D.N.C.) — Certains journaux ont publié, après l'incendie du séminaire de S. Hyacinthe, samedi dernier, que nombre d'élèves perdrait totalement leurs effets personnels et leurs livres, du fait que leurs pertes ne se trouvaient pas compensées par les assurances. Or, les autorités du séminaire ont tenu, à ce sujet, à faire une précision. Il est bien vrai que les élèves n'ont pas d'assurances sur leurs effets personnels, mais il a été décidé que le séminaire, de son plein gré, indemniserait tous et chacun des élèves de leurs pertes matérielles, de sorte que les parents n'auraient pas à souffrir de l'incendie.

Le tarif australien sur les autos canadiens.

Canberra, Australie, 5 (S.P.A.) — Le premier ministre Bruce a carrément nié hier la rumeur circulant en certains milieux à l'effet que la hausse dans le tarif australien sur les automobiles importées au Canada, avait été imposée à titre de représailles parce que le Canada avait refusé de conclure un traité de réciprocité pour le beurre australien.

"Je ne crois pas qu'une personne responsable au Canada se hasarde à faire des déclarations de ce genre", a déclaré le premier ministre Bruce.

LETTRES DE FADETTE

Toutes les séries... 55c franco

Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie "Devoir".

France se rassit machinalement.

— Tu as des secrets, chérie?... et tu veux me les confier! J'adore cela! s'exclama Madge, avec sa franche gaieté. Tu peux parler de France elle est discrète comme la tombe!

— Oh non! proteste Mlle Minger d'un air effarouché. Je n'oserais jamais et cependant, Mademoiselle, j'ai beaucoup de sympathie pour vous, et je sens que... oui, dans la suite, je vous aimerai très sincèrement! ajouta-t-elle non sans effort.

— Je vous en remercie, Mademoiselle, répondit poliment France, un peu déconcertée par cette protestation d'affection qu'elle jugeait inattendue.

Le jeune trio avait échangé quelques banalités, puis Lucienne était partie, et Madge, sous un prétexte quelconque, l'avait accompagnée jusque dans l'antichambre. France devait dîner chez son amie. Celle-ci, rayonnante, vint la retrouver dans le petit salon.

Madge Pulliton était la meilleure des compagnes, mais elle ne savait pas garder une confidence et se faisait une fête d'être la première à annoncer les nouvelles.

— Eh bien, darling, dit-elle en entrant, cette mauvaise peste de Paul de Renans pourra ramasser son sac à malice, ses frais d'esprit au sujet des prétendants de Lucienne, la chose est décidée: elle se marie!

— Mais! vraiment fit France, indifférente.

— Et ce qu'il y a de plus drôle, c'est, ma chérie, qu'elle va devenir votre parente!

— Ma parente?... — Pour le coup, France était interloquée.

— Sans doute! Fernand Beauregard-Borize n'est-il pas votre cousin?

Mlle de Larsac s'était sentie défaillir, mais elle était fille de soldat et voulut "crâner" sous le choc.

— Je ne vois pas le rapprochement... murmura-t-elle.

— Mais si! Il a demandé la main de Lucienne qui la lui a accordée.

— Quelle plaisanterie!... Cette horreur! ce laideron, à mon cousin qui s'est fait l'adorateur de la Beauté sous toutes ses formes, permettez-moi d'en rire! Et, en effet, France avait ri d'un rire saccadé, étrange, qui se brisait comme un

LA "SURVIVANCE FRANÇAISE"

L'EXCURSION ANNUELLE DES CANADIENS FRANÇAIS DE L'OUEST DANS L'EST ARRIVERA A MONTREAL LE 19 DECEMBRE

Le troisième voyage de la "Survivance française", l'excursion annuelle des Canadiens français de l'Ouest dans l'Est, s'organise actuellement dans les trois provinces des prairies. La province de l'Alberta en a cette année la direction.

Le Chemin de fer national du Canada mettra cette année encore un train spécial à la disposition des excursionnistes. Ce convoi sera composé de wagons-lits réguliers, de wagons-lits touristes, d'un wagon restaurant, d'un wagon-buffet, d'un wagon-observatoire dans lequel sera installé un poste récepteur de radio et d'un wagon spécial dans lequel les prêtres pourront dire la messe.

Ce train spécial partira d'Edmonton le 15 décembre prochain à 9h. 30 p.m. Il passera le 16 à Saskatoon et Regina. Le 17 il prendra les voyageurs de Winnipeg puis se rendra directement à Ottawa où il arrivera le 19 à 9h. a.m.

Les excursionnistes arriveront à Montréal, à la gare du Tunnel, le 19 décembre à 3 heures 30 p.m. et partiront le lendemain à 5h. 30 a.m. après avoir dormi dans leurs wagons, pour Shawinigan où ils resteront jusqu'à 4h. 30 a.m. le 21 décembre.

L'arrivée à Québec est fixée à 8 heures a.m. le 21 et le départ à 9 heures a.m. le 22. De Québec, les voyageurs se rendront à Sherbrooke où ils arriveront à 2h. p.m. le 22 pour en repartir à 5h. 30 le 23.

L'excursion se terminera à Montréal le 23 décembre, à 9h. a.m. Ils retourneront ensuite individuellement dans l'Ouest. Le billet émis par le Canadien National leur permettant un délai de 3 mois à partir de la date d'émission.

IL Y A QUINZE ANS

(Le Devoir du samedi 5 octobre 1912)

Dans un premier-Montréal où il commente le projet d'un membre de l'Association des instituteurs protestants, M. Héroux écrit: "Assimiler les instituteurs aux fonctionnaires publics, les faire nommer et payer par le gouvernement, ce serait les exposer à tous les hasards, à toutes les querelles de la politique."

"Le fait est malheureux, mais on ne peut l'ignorer. Avec nos moeurs publiques, le choix des instituteurs, l'octroi des meilleurs postes devaient bientôt un élément de patronage, une arme aux mains du parti dominant. Cette désastreuse influence s'est manifestée jusque dans le recrutement des magistrats; il serait vain d'espérer qu'elle épargnera le corps des instituteurs."

"La politique chez nous gâte tout ce qu'elle touche."

Dans un article sur la question des parcs publics, M. Fréchet observe que "pour contrebalancer l'attraction du cinématographe, il n'y a guère d'autre moyen que de développer le goût inné de l'enfant pour le jeu."

M. Edmond Léo, critique littéraire du Devoir, écrit: "A entendre certains de nos critiques de journaux, il ne faut pas prendre trop au sérieux les biopneumiques poétiques. Pourquoi, s'il vous plaît? Le desordre peut-il être beau?"

M. Edouard Montpetit titulaire de la nouvelle chaire d'économie politique de la faculté des arts, à l'Université Laval de Montréal, a donné hier soir sous forme de conférence publique la première leçon de son cours.

Une dépêche de Pise signale le projet formé par un aviateur italien de traverser la mer Tyrrhénienne, soit environ, du point de départ au point d'arrivée, 95 milles.

Des dépêches mandent que la situation ne s'éclaircit pas chez les Balkans.

Il a neigé en Alberta

Calgary, 5 (S.P.C.) — Il est tombé hier une légère couche de neige sur l'Alberta. Ce contretemps ne retardera pas beaucoup les moissons et le bureau météorologique prédit quelques semaines de beau temps.

Le procès de M. et Mme Kellogg et du chef indien Cornelius s'est continué hier. Les prévenus protestent avec hauteur que jamais les Six Nations n'ont prêté allégeance à la couronne britannique et qu'un Iroquois n'est responsable qu'au grand conseil des Six Nations.

Au cas où un verdict de culpabilité serait rendu, la cause prendrait un intérêt très vif en Cour d'appel, alors que les prévenus nieront la juridiction de tout tribunal canadien, à contrevenir une décision du conseil des Six Nations.

Le grand conseil a chargé M. et Mme Kellogg et le chef Cornelius de recueillir des souscriptions parmi les Indiens pour réclamer la majeure partie de l'Etat de New York, enlevé frauduleusement aux Iroquois.

La liste des propriétés dont les arrérages d'impôts n'ont pas encore été payés sera publiée dans la Gazette Officielle. Elle contient environ 3,000 propriétés. Lorsqu'elle fut dressée en mai dernier, elle contenait environ 35,000 noms, ce qui veut dire que 32,000 propriétaires ont payé leurs dus depuis cette date.

Le trésorier adjoint, M. Collins, a déclaré que les intéressés ont jusqu'à vendredi pour empêcher la publication dans la Gazette Officielle. Ensuite il sera trop tard et les frais seront triplés à cause de cela.

La liste du shérif sera publiée dans les journaux de Montréal dans une quinzaine.

L'an passé, la liste du shérif contenait 2,068 noms sur un total de 33,022 en mai. Le 1er décembre, il n'y eut que 567 propriétés qui

sanglot.

— Rien n'est plus vrai. La chose n'est pas encore officielle, mais Lucienne a tenu à ce que je fusse la première à apprendre son bonheur, et je vous en ai fait part bien vite.

— Je vous en suis très reconnaissante, Madge! avait répondu France avec un grand sérieux.

Pourtant quel coup elle avait reçu au cœur! Elle doutait encore, ne voulant pas se résigner à cette affreuse réalité: Fernand, son cher Fernand, qui la semaine précédente encore, murmurait à son oreille de si tendres mots, l'assurant qu'elle était son idéal, son unique amour, son tout! Fernand courtois une autre femme, ou plutôt les millions d'une autre femme car il n'était pas possible qu'il se détournât de sa cousine pour aimer cette malheureuse affligée d'une laideur proverbiale.

Allons donc! Lucienne avait pris ses désirs pour des réalités et se figurait que Fernand l'épouserait.

— Pas cela! Pas cela! Ce serait trop affreux! se disait la pauvre enfant, épuisée par la lutte qui se livrait entre son cœur et l'évidence de la nouvelle qu'elle venait d'apprendre. Toute son énergie avait tendu, durant le repas, à détourner

EATON

Qu'est-ce qu'un

Complet "Specified"

Birkdale?

\$1,000.00 EN PRIX

POUR LES MEILLEURES REPONSES

1ER PRIX	\$250.00
2IEME PRIX	100.00
5 PRIX DE	25.00
15 PRIX DE	10.00
75 PRIX DE	5.00

Avez-vous envoyé votre réponse?

Le temps, passe, la date de la clôture du concours approche — n'attendez pas aux derniers jours pour rédiger vos réponses, mais mettez-vous à l'œuvre dès maintenant et essayez de gagner un prix. Dites ce que vous savez et ce que vous pensez des compléments "Specified" BIRKDALE — expliquez pourquoi ils sont appelés "Specified" — pourquoi vous les choisiriez de préférence à d'autres compléments au même prix ou à peu près — pourquoi ils sont durables — pourquoi ils font bien — comment vous savez que ces compléments sont d'une qualité exceptionnelle à \$35.00.

Ne craignez pas de demander des détails sur ces compléments — tout renseignement vous sera donné avec plaisir à notre rayon et vous ne serez pas importuné pour faire un choix.

Règlements du concours

Les prix seront décernés suivant le mérite et la clarté des réponses. Les réponses ne doivent pas excéder 200 mots. Les gagnants seront choisis par un comité indépendant de juges dont les noms seront annoncés en temps voulu. Les décisions des juges seront finales. La Maison EATON se réserve le droit de publier tout article gagnant. Les réponses devront arriver pour samedi, 22 octobre, 1927.

Un seul prix sera accordé au même concurrent. Il serait profitable d'envoyer vos réponses après un examen personnel des compléments "Specified" BIRKDALE.

Adressez vos réponses: "Concours Birkdale" Rayon de la confection pour hommes, DEUXIEME ETAGE, T. EATON CO.

T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

Au refuge Meurling

Le refuge Meurling a abrité 3,281 personnes pendant le mois de septembre, d'après le rapport de M. Albert Chevalier, directeur de l'assistance municipale. Pendant le même mois, l'an passé, il y en eut 3,084.

Environ 7,200 repas ont été servis. Après examen médical, 1,054 de ces hommes ont été trouvés malades.

On a pu procurer du travail à 501 hommes. Les assistés se répartissent entre 14 nationalités différentes et leur âge moyen est de 50 ans.

La moyenne des soirs d'assistance par chaque individu a été de neuf. L'entrée a été refusée à 11 personnes pour ivrognerie, tapage ou parce qu'elles avaient de l'argent.

PETIT CARNET

POMERLEAU-CLEMENT

M. et Mme O. Clément, de Papienneville, annoncent les fiançailles de leur fille, Yvonne, à M. D.-J. Pomerleau, B.S.A., de Québec. Le mariage aura lieu vers la mi-octobre.

L'indépendance des Iroquois

Le procès de M. et Mme Kellogg et du chef indien Cornelius s'est continué hier. Les prévenus protestent avec hauteur que jamais les Six Nations n'ont prêté allégeance à la couronne britannique et qu'un Iroquois n'est responsable qu'au grand conseil des Six Nations.

Au cas où un verdict de culpabilité serait rendu, la cause prendrait un intérêt très vif en Cour d'appel, alors que les prévenus nieront la juridiction de tout tribunal canadien, à contrevenir une décision du conseil des Six Nations.

Le grand conseil a chargé M. et Mme Kellogg et le chef Cornelius de recueillir des souscriptions parmi les Indiens pour réclamer la majeure partie de l'Etat de New York, enlevé frauduleusement aux Iroquois.

La liste des propriétés dont les arrérages d'impôts n'ont pas encore été payés sera publiée dans la Gazette Officielle. Elle contient environ 3,000 propriétés. Lorsqu'elle fut dressée en mai dernier, elle contenait environ 35,000 noms, ce qui veut dire que 32,000 propriétaires ont payé leurs dus depuis cette date.

Le trésorier adjoint, M. Collins, a déclaré que les intéressés ont jusqu'à vendredi pour empêcher la publication dans la Gazette Officielle. Ensuite il sera trop tard et les frais seront triplés à cause de cela.

La liste du shérif sera publiée dans les journaux de Montréal dans une quinzaine.

L'an passé, la liste du shérif contenait 2,068 noms sur un total de 33,022 en mai. Le 1er décembre, il n'y eut que 567 propriétés qui

sanglot.

— Rien n'est plus vrai. La chose n'est pas encore officielle, mais Lucienne a tenu à ce que je fusse la première à apprendre son bonheur, et je vous en ai fait part bien vite.

— Je vous en suis très reconnaissante, Madge! avait répondu France avec un grand sérieux.

Pourtant quel coup elle avait reçu au cœur! Elle doutait encore, ne voulant pas se résigner à cette affreuse réalité: Fernand, son cher Fernand, qui la semaine précédente encore, murmurait à son oreille de si tendres mots, l'assurant qu'elle était son idéal, son unique amour, son tout! Fernand courtois une autre femme, ou plutôt les millions d'une autre femme car il n'était pas possible qu'il se détournât de sa cousine pour aimer cette malheureuse affligée d'une laideur proverbiale.

Allons donc! Lucienne avait pris ses désirs pour des réalités et se figurait que Fernand l'épouserait.

Cours de M. de Boissieu

Préparation aux examens — Lettres et sciences.

113 Hutchison — Plateau 4521

A l'Oratoire Saint-Joseph

Demain soir, à huit heures, l'Oratoire Saint-Joseph sera témoin de la cérémonie du départ de trois missionnaires de Sainte-Croix. Les RR. PP. Camille Michaud, c.s.c., William Murphy, c.s.c., et George Breen, c.s.c., qui s'embarqueront ces jours-ci en route pour la mission canadienne de Chittagong, Bengale, venront, groupés aux pieds de saint Joseph, leurs parents et amis à qui ils diront merci et au revoir.

C'est le R. P. Alfred Charron, c.s.c., supérieur provincial, qui prononcera l'allocution. Immédiatement après le salut du Saint-Sacrement, les nouveaux missionnaires se rendront devant la statue de la Vierge pour le chant d'adieu.

M. le professeur Guillaume Dupuis, maître de chapelle à l'église Notre-Dame, aura la direction des chorales réunies du Scolasticat St-Joseph et du Collège Notre-Dame.

Sur la liste du shérif

La liste des propriétés dont les arrérages d'impôts n'ont pas encore été payés sera publiée dans la Gazette Officielle. Elle contient environ 3,000 propriétés. Lorsqu'elle fut dressée en mai dernier, elle contenait environ 35,000 noms, ce qui veut dire que 32,000 propriétaires ont payé leurs dus depuis cette date.

Le trésorier adjoint, M. Collins, a déclaré que les intéressés ont jusqu'à vendredi pour empêcher la publication dans la Gazette Officielle. Ensuite il sera trop tard et les frais seront triplés à cause de cela.

La liste du shérif sera publiée dans les journaux de Montréal dans une quinzaine.

L'an passé, la liste du shérif contenait 2,068 noms sur un total de 33,022 en mai. Le 1er décembre, il n'y eut que 567 propriétés qui

sanglot.

— Rien n'est plus vrai. La chose n'est pas encore officielle, mais Lucienne a tenu à ce que je fusse la première à apprendre son bonheur, et je vous en ai fait part bien vite.

— Je vous en suis très reconnaissante, Madge! avait répondu France avec un grand sérieux.

Pourtant quel coup elle avait reçu au cœur! Elle doutait encore, ne voulant pas se résigner à cette affreuse réalité: Fernand, son cher Fernand, qui la semaine précédente encore, murmurait à son oreille de si tendres mots, l'assurant qu'elle était son idéal, son unique amour, son tout! Fernand courtois une autre femme, ou plutôt les millions d'une autre femme car il n'était pas possible qu'il se détournât de sa cousine pour aimer cette malheureuse affligée d'une laideur proverbiale.

Allons donc! Lucienne avait pris ses désirs pour des réalités et se figurait que Fernand l'épouserait.

— Pas cela! Pas cela! Ce serait

COMMERCE ET FINANCE

UNE ÉMISSION DE LA SHAWINIGAN

UN SYNDICAT OFFRE EN SOUSCRIPTION 100,000 OBLIGATIONS-OR, LE PRODUIT SERVIRA AU RACHAT DE LA DETTE CONSOLIDÉE ET À CERTAINES AMÉLIORATIONS.

On offre aujourd'hui en souscription publique 100,000 obligations-Or, le produit servira au rachat de la dette consolidée et à certaines améliorations. L'offre est faite par un syndicat qui groupe les maisons Aldred and Co., Wood, Grange and Co., Ltd., la Royal Bank, et la Bank of Montreal. Le prix de souscription est de 35.50 pour les intérêts courus, ce qui donne un rendement de 4.75 pour cent.

La compagnie, dont l'incorporation remonte au 15 janvier 1926, possède un contrôle par suite de la détention d'actions ou de parts de contrats ou encore par des compagnies affiliées ou associées, des pouvoirs hydrauliques ou hydro-électriques représentant plus de 1,000,000 h.p., dont 800,000 sont exploités et 200,000 qui ne le sont pas. Pour l'énergie qu'elle achète, la compagnie a des contrats d'au moins quinze ans.

La compagnie a 1400 milles de lignes de transmission à haute tension, y compris celles qui vont dans les villes de Montréal et de Québec. Les lignes de distribution sont de plus de 1000 milles et fournissent l'énergie à 225 municipalités, y compris presque toutes les grandes villes. Les centres manufacturiers de la province de Québec, jusqu'à la frontière du sud, de l'est et à l'ouest de Shawinigan Falls, dans ce rayon sont compris les villes de Montréal, de Trois-Rivières, de Québec, et la région minière de l'arrière au nord de Thetford.

Les propriétés de la compagnie sont situées dans le territoire entre la Rivière-Loup, à 125 milles à l'est de Québec, le lac Beauport, à 100 milles à l'ouest de Montréal, et la frontière des États-Unis. La population de ce territoire est de 2,300,000 habitants.

La capitalisation de la compagnie comprend 85,000,000 d'obligations, la présente émission de 100,000 obligations-Or, sera au rachat de la dette consolidée, 200,000, à la réalisation de certaines améliorations, ainsi qu'à certains achats. Une somme de 80,000,000 sera affectée à ces dernières fins.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours communaux par cotation et Cie Membres de la Bourse de Montréal.

Marchés	Cours
Alfred C. 1000	100.00
American Bond	100.00
American Coal	100.00
American Cotton	100.00
American Sugar	100.00
American Tobacco	100.00
American Tea	100.00
American Oil	100.00
American Paper	100.00
American Steel	100.00
American Wire	100.00
American Rubber	100.00
American Glass	100.00
American Lumber	100.00
American Brick	100.00
American Cement	100.00
American Iron	100.00
American Copper	100.00
American Lead	100.00
American Zinc	100.00
American Tin	100.00
American Silver	100.00
American Gold	100.00
American Platinum	100.00
American Palladium	100.00
American Iridium	100.00
American Rhodium	100.00
American Osmium	100.00
American Selenium	100.00
American Tellurium	100.00
American Bismuth	100.00
American Antimony	100.00
American Arsenic	100.00
American Vanadium	100.00
American Manganese	100.00
American Cobalt	100.00
American Nickel	100.00
American Molybdenum	100.00
American Uranium	100.00
American Thorium	100.00
American Radium	100.00
American Polonium	100.00
American Astatine	100.00
American Francium	100.00
American Actinium	100.00
American Protactinium	100.00
American Neptunium	100.00
American Plutonium	100.00
American Americium	100.00
American Curium	100.00
American Berkelium	100.00
American Californium	100.00
American Einsteinium	100.00
American Fermium	100.00
American Mendelevium	100.00
American Nobelium	100.00
American Lawrencium	100.00
American Rutherfordium	100.00
American Dubnium	100.00
American Seaborgium	100.00
American Bohrium	100.00
American Hassium	100.00
American Meitnerium	100.00
American Darmstadtium	100.00
American Roentgenium	100.00
American Copernicium	100.00
American Dubnium	100.00
American Seaborgium	100.00
American Bohrium	100.00
American Hassium	100.00
American Meitnerium	100.00
American Darmstadtium	100.00
American Roentgenium	100.00
American Copernicium	100.00

Les recettes de l'International Power

Les recettes brutes des compagnies contrôlées par l'International Power Co., Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin dernier, indiquent une augmentation de \$202,309 sur celles de la période correspondante de 1926. Les frais d'exploitation ont diminué de \$1,560, ce qui fait une augmentation nette pour la période de \$203,869.

Les recettes brutes du semestre ont été de \$2,024,393 au lieu de \$1,822,024 pour le semestre correspondant de 1926.

Les frais d'exploitation ont été de \$1,106,451 au lieu de \$1,108,011 et les recettes nettes, de \$917,942 au lieu de \$714,073.

Voici la liste des compagnies contrôlées par l'International Power Co., Ltd.: Porto Rico Railway Company, Limited; Venezuela Power Company, Limited; San Salvador Electric Light Company, Limited; Newfoundland Light & Power Company, Limited; Demerara Electric Company, Limited et Bolivian Power Company, Limited.

NOUS METTONS DIX BUREAUX À LA DISPOSITION DU PUBLIC

Notre propre réseau téléphonique relie les dix succursales de notre Maison et les principaux centres financiers du continent.

Toutes négociations en Bourse ou hors-parquet sont ainsi effectuées avec méthode, célérité et précision.

Tout mouvement de fonds ne saurait qu'être avantageux par la souplesse d'un tel organisme. Spéculation ou épargne, systématique ou trouvée la plus efficace assistance.

La direction de notre Service Français est confiée à M. J. GEORGE GARNEAU, MEMBRE DE LA BOURSE DE MONTREAL.

JOHNSTON AND WARD

171 rue Saint-Jacques 171
Tél.: Harbour 5224.

MEMBRES de la Bourse de Montréal, de la Bourse de Toronto, du "Montreal Curb Market", du "Winnipeg Grain Exchange", du "Board of Trade" de Chicago.

LA MATINÉE À LA BOURSE

LE BRAZILIAN TRACTION COMMENCE PAR S'ALOURDIR JUSQU'À 200 PUIS ENSEUIT IL REFAIT UNE PARTIE DE SA PARTE PLUSIEURS VALEURS ONT ÉTÉ FAIBLES

Le Brésilien, en ouverture ce matin, a subi une dépression caractéristique en tombant rapidement de 205 3/8 à 200. Plus tard il est monté à 204 1/4 où il est resté, subissant une baisse de 5 3/4 relativement à hier. Le Smelters a gagné un point en passant de 258 1/2 à 259 1/2. Les Breweries ont monté à 88 3/4. La Laurentide a ouvert en baisse d'un point, à 104; subsequmment il est tombé à 103. Le Brompton était plus faible, perdant 1 point à 45. Un lot d'Asbestos s'est vendu à 35 1/4, une perte de 3-4 de point. Le Massey-Harris était ferme à 37 1/2. Le Winnipeg Electric perdait 1-2 point à 90 tandis que l'Atlati perdait 1-2 point à 121. Le reste de la liste n'a pas subi beaucoup de changements.

BOURSE DE MONTREAL

DE 10 H. À 11 H. A.M.

Alfred C. 1000	100.00
American Bond	100.00
American Coal	100.00
American Cotton	100.00
American Sugar	100.00
American Tobacco	100.00
American Tea	100.00
American Oil	100.00
American Paper	100.00
American Steel	100.00
American Wire	100.00
American Rubber	100.00
American Glass	100.00
American Lumber	100.00
American Brick	100.00
American Cement	100.00
American Iron	100.00
American Copper	100.00
American Lead	100.00
American Zinc	100.00
American Tin	100.00
American Silver	100.00
American Gold	100.00
American Platinum	100.00
American Palladium	100.00
American Iridium	100.00
American Rhodium	100.00
American Osmium	100.00
American Selenium	100.00
American Tellurium	100.00
American Bismuth	100.00
American Antimony	100.00
American Arsenic	100.00
American Vanadium	100.00
American Manganese	100.00
American Cobalt	100.00
American Nickel	100.00
American Molybdenum	100.00
American Uranium	100.00
American Thorium	100.00
American Radium	100.00
American Polonium	100.00
American Astatine	100.00
American Francium	100.00
American Actinium	100.00
American Protactinium	100.00
American Neptunium	100.00
American Plutonium	100.00
American Americium	100.00
American Curium	100.00
American Berkelium	100.00
American Californium	100.00
American Einsteinium	100.00
American Fermium	100.00
American Mendelevium	100.00
American Nobelium	100.00
American Lawrencium	100.00
American Rutherfordium	100.00
American Dubnium	100.00
American Seaborgium	100.00
American Bohrium	100.00
American Hassium	100.00
American Meitnerium	100.00
American Darmstadtium	100.00
American Roentgenium	100.00
American Copernicium	100.00

Montreal Curb Market

Le curb local a été plus actif qu'hier, le cours de la journée d'hier, le titre Imperial Oil a été largement traité. Il était en baisse de 3 points à 57, le Power Corporation, 2 points à 20, le haut de 56 et il a fermé à 57, une avance de 3 points 1/2.

INDUSTRIELS

Attitude Endings	13 1/2
Brew. and Dist.	11 1/2
British American Oil	31 1/2
Canadian Brew.	24 1/2
Commercial Alcohol	15 1/2
Congress Brewery	23 1/2
Dom. Stores	92 1/2
East. & West. Paper	92 1/2
Hiram Walker	92 1/2
Imperial Oil	57 1/2
International Nickel	88 1/2
Page Refining	100 1/2
Port Alfred Pulp and P.	99 1/2
Seagram	21 1/2
St. Lawrence Paper	92 1/2
Venezuelan Petroleum Co.	6 1/2
SERVICES PUBLICS	
Can. North. Pow. Corp. P.	98 1/2
Edison Electric	101 1/2
International Power	41 1/2
International Utilities	101 1/2
Manitoba Power	70 1/2
Ottawa and Hull Power	91 1/2
Quebec Power	101 1/2
Power Corp. of Canada	56 1/2
Quebec City Power	101 1/2
St. Maurice Pow. Co. Ltd.	106 1/2
United Securities P.	106 1/2
Bell Tel. 3 1955	103 1/2
C. N. P. Corp. 6 1/2 1941	101 1/2
C. P. R. 4 1/2 1934	100 1/2
C. P. R. 5 1/2 1934	100 1/2
Can. Steamships 5 1947	100 1/2
Duke Price 6 1966	100 1/2
E. & W. P. 7 1941	100 1/2
Howard Smith 7 1941	100 1/2
Laur. Pow. 5 1/2 1946	101 1/2
L. Sup. Paper 5 1/2 1941	100 1/2
Mont. Pub. Ser. 5 1942	100 1/2
Man. Power 5 1/2 1951	100 1/2
Oit. and Hull Pow.	100 1/2
Ottawa and Hull Pow.	100 1/2
Price Bros. 6 1943	100 1/2
Quebec Power 6 1953	100 1/2
Quebec City Power	100 1/2
Spanish River 8 1941	100 1/2
St. Law. Paper Mills 6 1936	100 1/2
St. Maurice Paper	100 1/2
Standard Clay Products 6 1942	100 1/2
Windsor Mill 6 1954	100 1/2
Winnipeg Electric	100 1/2
VALEURS MINIERES	
Amulet	6 1/2
Area Mines	1 1/2
Central Manitoba	1 1/2
Copper Copper	1 1/2
Don Roubin	1 1/2
Dupuy	1 1/2
Harvie	1 1/2
Indian	1 1/2
Keara	1 1/2
Laval Quebec	1 1/2
Noranda Mines	1 1/2
Rock Hughes	1 1/2

Les recettes du Canadian National

Les recettes brutes du Canadian National pour le semestre terminé le 30 juin 1927, se sont élevées à \$7,477,484,00 comparativement à \$7,888,692,30 pour la semaine correspondante de l'année dernière, ou une diminution de \$411,208,30.

Le marché des vivres

Les arrivages de bœufs, hier, ont été de 482 boîtes, comparativement à 25 pour le même jour de la semaine précédente et de 260 pour le jour correspondant de l'année dernière.

Les arrivages de moutons, hier, ont été de 10,683 moutons, comparativement à 9,596 moutons pour le même jour de la semaine précédente, et à 9,255 pour le jour correspondant de l'année dernière.

Les arrivages d'œufs, hier, ont été de 224 caisses, comparativement à 253 caisses pour le même jour de la semaine précédente, et à 263 pour le jour correspondant de l'année dernière.

A Wall Street

New-York, 5 — Les moteurs et diverses autres valeurs industrielles s'offraient facilement, en ouverture, ce matin, à Wall Street. L'ancien titre General Motors est tombé de 3 points et le nouveau de 1 point 3/4. Le Mack Truck, l'Hudson et le Nash étaient en baisse d'un point.

Quelques valeurs ferroviaires étaient à la hausse, notamment le Chicago and Northwestern et le Rock Island qui gagnaient un point ou davantage. L'American Express était en hausse de 2 points 1/2 à l'ouverture.

Le prêt à demande était monté de 4 à 4 1/2 pour cent, cela n'a pas empêché certaines valeurs de se hausser encore. L'American Express est monté de dix points, jusqu'à 121, le nouveau haut. Le Calumet and Arizona, le Packard Motors et le Beech-nut Packing ont touché de nouveaux hauts également.

COURS DU CHANGE

Cours moyens le 5 octobre 1927:	
Londres, livre sterling	4.86 1/2
Paris, franc	3.25
Bruxelles, franc	13.94 1/2
Rome, lire	5.49
Genève, franc	19.28 1/2
Amsterdam, florin	40.09
Madrid, peseta	17.41
Stockholm, couronne	26.90
Christiania, couronne	26.35
Copenhague, couronne	26.78
Rio de Janeiro, milreis	11.93
New-York, dollar	7.64 1/2
Berlin, mark	23.84 1/2

Les Petites Soeurs Franciscaines de Marie

5% — 15 ans
Solides garanties matérielles — Garanties morales indiscutables.
Prix: 100 Rendement 5%
Circulaire sur demande

Versailles, Vidraire Boulais, Limitée

100, rue St-Jacques
MONTREAL
100, rue St-Jacques
MONTREAL

The Shawinigan Water & Power Company

Avis de Rachat

Aux détenteurs d'obligations-Or, cinq et demi pour cent, à fonds d'amortissement, première hypothèque, de la série "A", de The Shawinigan Water and Power Company.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que toutes les obligations-Or, cinq et demi pour cent, à fonds d'amortissement, première hypothèque, de la série "A", de The Shawinigan Water and Power Company, émises en vertu d'un acte de fiducie, d'hypothèque et de nantissement, en faveur de la Banque Royale du Canada, en date du 10 octobre 1919, et d'actes supplémentaires y afférents, en faveur de la Banque d'Esco, Londres, Angleterre, en date du 10 octobre 1919, et d'actes supplémentaires y afférents, en faveur de la Banque d'Esco, Londres, Angleterre, en date du 10 octobre 1919, seront rachetées par la Compagnie, conformément aux termes dudit acte de fiducie, le 1er jour de décembre 1927, au pair, avec une prime de 10 pour cent sur les intérêts courus, à la date du rachat, et tous les coupons d'intérêt subséquent y attachés, au siège social de la Banque Royale du Canada, à Montréal, Canada, ou au siège social de la Banque d'Esco, Londres, Angleterre, à la discrétion du détenteur.

Advenant que ces obligations ne seraient pas présentées pour rachat le 1er janvier 1928, tous les intérêts sur lesdites obligations cesseraient, à et après ladite date.

Daté à Montréal, ce 2ème jour de septembre 1927.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY, (Signé) JAMES WILSON, secrétaire.

Conformément à l'avis de rachat ci-dessus, les détenteurs d'obligations-Or, cinq et demi pour cent, à fonds d'amortissement, première hypothèque, de la série "A", de The Shawinigan Water and Power Company, émises en vertu d'un acte de fiducie, d'hypothèque et de nantissement, en faveur de la Banque Royale du Canada, en date du 10 octobre 1919, et d'actes supplémentaires y afférents, en faveur de la Banque d'Esco, Londres, Angleterre, en date du 10 octobre 1919, et d'actes supplémentaires y afférents, en faveur de la Banque d'Esco, Londres, Angleterre, en date du 10 octobre 1919, seront rachetées par la Compagnie, conformément aux termes dudit acte de fiducie, le 1er janvier 1928, au pair, avec une prime de 10 pour cent sur les intérêts courus, à la date du rachat, et tous les coupons d'intérêt subséquent y attachés, au siège social de la Banque Royale du Canada, à Montréal, Canada, ou au siège social de la Banque d'Esco, Londres, Angleterre, à la discrétion du détenteur.

Advenant que ces obligations ne seraient pas présentées pour rachat le 1er janvier 1928, tous les intérêts sur lesdites obligations cesseraient, à et après ladite date.

Daté à Montréal, ce 2ème jour de septembre 1927.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY, (Signé) JAMES WILSON, secrétaire.

Conformément à l'avis de rachat ci-dessus, les détenteurs d'obligations-Or, cinq et demi pour cent, à fonds d'amortissement, première hypothèque, de la série "B", de The Shawinigan Water and Power Company, émises en vertu d'un acte de fiducie, d'hypothèque et de nantissement, en faveur de la Banque Royale du Canada, en date du 10 octobre 1919, et d'actes supplémentaires y afférents, en faveur de la Banque d'Esco, Londres, Angleterre, en date du 10 octobre 1919, et d'actes supplémentaires y afférents, en faveur de la Banque d'Esco, Londres, Angleterre, en date du 10 octobre 1919, seront rachetées par la Compagnie, conformément aux termes dudit acte de fiducie, le 1er janvier 1928, au pair, avec une prime de 10 pour cent sur les intérêts courus, à la date du rachat, et tous les coupons d'intérêt subséquent y attachés, au siège social de la Banque Royale du Canada, à Montréal, Canada, ou au siège social de la Banque d'Esco, Londres, Angleterre, à la discrétion du détenteur.

Advenant que ces obligations ne seraient pas présentées pour rachat le 1er janvier 1928, tous les intérêts sur lesdites obligations cesseraient, à et après ladite date.

Daté à Montréal, ce 2ème jour de septembre 1927.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY, (Signé) JAMES WILSON, secrétaire.

Conformément à l'avis de rachat ci-dessus, les détenteurs d'obligations-Or, cinq et demi pour cent, à fonds d'amortissement, première hypothèque, de la série "C", de The Shawinigan Water and Power Company, émises en vertu d'un acte de fiducie, d'hypothèque et de nantissement, en faveur de la Banque Royale du Canada, en date du 10 octobre 1919, et d'actes supplémentaires y afférents, en faveur de la Banque d'Esco, Londres, Angleterre, en date du 10 octobre 1919, et d'actes supplémentaires y afférents, en faveur de la Banque d'Esco, Londres, Angleterre, en date du 10 octobre 1919, seront rachetées par la Compagnie, conformément aux termes dudit acte de fiducie, le 1er janvier 1928, au pair, avec une prime de 10 pour cent sur les intérêts courus, à la date du rachat, et tous les coupons d'intérêt subséquent y attachés, au siège social de la Banque Royale du Canada, à Montréal, Canada, ou au siège social de la Banque d'Esco, Londres, Angleterre, à la discrétion du détenteur.

Advenant que ces obligations ne seraient pas présentées pour rachat le 1er janvier 1928, tous les intérêts sur lesdites obligations cesseraient, à et après ladite date.

Daté à Montréal, ce 2ème jour de septembre 1927.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY, (Signé) JAMES WILSON, secrétaire.

Conformément à l'avis de rachat ci-dessus, les détenteurs d'obligations-Or, cinq et demi pour cent, à fonds d'amortissement, première hypothèque, de la série "D", de The Shawinigan Water and Power Company, émises en vertu d'un acte de fiducie, d'hypothèque et de nantissement, en faveur de la Banque Royale du Canada, en date du 10 octobre 1919, et d'actes supplémentaires y afférents, en faveur de la Banque d'Esco, Londres, Angleterre, en date du 10 octobre 1919, et d'actes supplémentaires y afférents, en faveur de la Banque d'Esco, Londres, Angleterre, en date du 10 octobre 1919, seront rachetées par la Compagnie, conformément aux termes dudit acte de fiducie, le 1er janvier 1928, au pair, avec une prime de 10 pour cent sur les intérêts courus, à la date du rachat, et tous les coupons d'intérêt subséquent y attachés, au siège social de la Banque Royale du Canada, à Montréal, Canada, ou au siège social de la Banque d'Esco, Londres, Angleterre, à la discrétion du détenteur.

LA VIE SPORTIVE

LA PREMIERE PARTIE DE LA SERIE MONDIALE AURA LIEU CET APRES-MIDI, A PITTSBURG

LE CHAMP INTERIEUR EST LE MEME

Les Pirates et les Yankees se disputeront les honneurs de la victoire dans la joute initiale pour le championnat mondial du baseball — Le club new-yorkais est favori — Pennock est blessé dans une pratique hier — L'alignement des équipes — Des statistiques intéressantes

Pittsburg, 5. — Les séries mondiales seront inaugurées en cette ville cet après-midi alors que les Pirates et les Yankees en viendront aux prises. Le club new-yorkais est favori par 7 à 5 mais cependant nombreux sont ceux qui croient que le Pittsburg sortira victorieux.

La première partie aura lieu au parc Forbes qui contient environ quarante mille personnes et tout porte à croire qu'un grand nombre de personnes ne pourront avoir accès au terrain pour la joute initiale. Plusieurs centaines de personnes qui n'ont pu se procurer de billets à l'avance ont passé toute la nuit aux portes du terrain dans l'espoir de pouvoir trouver place lorsque les billets des populaires seront mis en vente.

Herb Pennock, lanceur des Yankees, a été assez gravement blessé en pratiquant hier après-midi. Il s'est fait briser une veine de la jambe par une balle frappée.

Pennock lancait contre des frappeurs lorsque l'accident s'est produit. Il fut atteint par une balle de Cedric Durst, et touché à environ un pouce et demi au-dessus du genou. Il n'a pas tombé mais souffrait beaucoup. Le Dr Schoell, un partisan des Yankees, a examiné Pennock et découvert la blessure. L'enflammation se répandait rapidement et il ordonna de la glace.

Les équipes se composeront probablement des joueurs suivants pour la partie d'ouverture:

Pittsburg New-York
L. Waner, c.f. Combs, c.f.
Barnhardt, lf. Koenig, ss.
P. Waner, r.f. Ruth, r.f.
Wright, ss. Gehrig, lf.
Traynor, 3b. Meusel, lf.
Grantham, 2b. Lazzari, 2b.
Harris, lf. Dugan, 3b.
Smith, c. Collins, c.
Kremer, p. Hoyt, p.

Arbitres: Ernest Quigley (Nationale); Dick Nallin (Américaine); Charles Moran (Nat.); Emmet Ormsby, (Am.).

New-York, 5. — Le meilleur record en fait de séries mondiales gagnées appartient à un club qui est maintenant l'un des plus faibles des Ligues Majeures. Il s'agit du club Red Sox qui a pris part à cinq séries mondiales sans en perdre une seule. Il y a quatre autres clubs qui ont aussi un record parfait mais ceux-là n'ont pris part qu'à une seule série. Ceux-là sont les Braves, les Indiens, les Reds et les Cardinals.

Les Red Sox ont aussi la distinction d'avoir remporté plus de championnats que quiconque soit. Sous ce rapport, les Athletics et les Giants sont égaux en deuxième avec chacun trois victoires. Mais les Athletics ont été défaits deux fois tandis que les Giants ont été battus six fois.

Voici le sommaire à date des séries mondiales et le record de chaque club qui y a pris part:

G.	P.	S.
1903 Red Sox, Pirates	5-3	
1904 Pas de séries.		
1905 Giants, Athletics	4-1	
1906 White Sox, Cubs	4-2	
1907 Cubs, Tigers	4-0	
1908 Cubs, Tigers	4-1	
1909 Pirates, Tigers	4-3	
1910 Athletics, Cubs	4-1	
1911 Athletics, Giants	4-2	
1912 Red Sox, Giants	4-3	
1913 Athletics, Giants	4-1	
1914 Braves, Athletics	4-0	
1915 Red Sox, Phillies	4-1	
1916 Red Sox, Robins	4-1	
1917 White Sox, Giants	4-2	
1918 Red Sox, Cubs	4-2	
1919 Red Sox, White Sox	2-3	
1920 Indians, Robins	5-2	
1921 Giants, Yankees	5-3	
1922 Giants, Yankees	4-0	
1923 Yankees, Giants	4-2	
1924 Senators, Giants	4-3	
1925 Pirates, Senators	4-3	
1926 Cardinals, Yankees	4-3	

Voici les records des clubs pour les séries:

G.	P.	P.C.
Red Sox	5	0 1,000
Braves	1	0 1,000
Indians	1	0 1,000
Reds	1	0 1,000
Cardinals	1	0 1,000
White Sox	2	1 567
Pirates	3	2 609
Athletics	3	1 500
Senators	2	3 400
Cubs	3	6 333
Giants	3	3 250
Phillies	0	1 009
Robins	0	2 000
Tigers	0	3 000

Voici les records des ligues pour les séries:

G.	P.	P.C.
Ligue Américaine	13	10 565
Ligue Nationale	10	13 435

PARTIES

G.	P.	P.C.
Ligue Américaine	71	67 511
Ligue Nationale	67	71 485

McGraw en tete

Voici les records qui ont décroché des championnats dans les deux ligues majeures:

NATIONALE

Gérant et club	CL.
John McGraw, New-York	10
Frank Chance, Chicago	4
Fred Clarke, Pittsburg	4
Wilbert Robinson, Brooklyn	2
Pat Moran, Phil. et Cincin.	2
George Stallings, Boston	2
Fred Mitchell, Chicago	1
Ned Hanlon, Brooklyn	1
Bill McKechnie, Pittsburg	1
Roger Hornsby, St-Louis	1
Donie Bush, Pittsburg	1

New-York, 5. — Peu de changements ont été apportés sur l'alignement des Yankees depuis la série mondiale de 1926. Le champ intérieur est le même que l'an dernier avec Lou Gehrig, au premier but; Tony Lazzari, au deuxième; Mark Koenig, au court-arret, et Joe Dugan, au troisième but. Le champ des voltigeurs se compose toujours de "Babe" Ruth, Bud Meusel et Earl Combs. Les quelques changements à signaler ont été fait dans la boîte.

La plus importante acquisition faite par Miller Huggins est Wiley Moore, qui a joué avec avantage le rôle de lanceur d'urgence cette année. Moore vient du Greenville, de la South Atlantic League. Les autres nouveaux lanceurs sont Joe Giard, des Browns, et George Pipgras, du St-Paul, de l'Association Américaine.

Les Yankees ont neuf lanceurs à opposer aux Pirates. Outre Moore, Giard et Pipgras, ils ont Waite Hoyt, Herb Pennock, Dutch Ruether, Bud Shawkey, Urban Shocker et Myles Thomas. Shawkey est l'ainé du groupe. Il porte les couleurs des Yankees depuis qu'il a quitté les Athletics en 1915. Hoyt, anciennement des Red Sox, joue pour les Yankees depuis sept ans.

Pennock, le meilleur lanceur gaucher de l'équipe, est à New-York depuis cinq ans. Il vient des Red Sox. Shocker vient de compléter sa 3ème saison régulière. Avant 1925, il portait les couleurs des Browns. Les Yankees l'avaient échangé pour Bush, Gaston et Giard. Les Senators ont cédé Ruether aux Yankees au mois d'août 1926. Thomas, autrefois du Toronto, de la ligne internationale, a joué cette année sa 2ème saison dans la ligue Américaine.

Les Yankees n'ont que trois receveurs, soit Bennie Bengough, Pat Collins et John Grabowski. Collins a été acquis au St-Paul, de l'Association Américaine, en 1926. Grabowski, qui faisait partie des White Sox l'an dernier, a joué cette année pour la première fois avec les Yankees. Le Buffalo, de la ligue internationale, leur a cédé Bengough en 1922.

Sept joueurs de champ intérieur figurent sur l'alignement. Ce sont Gehrig, Lazzari, Koenig, Dugan, Mike Gonzella, Ray Morehead et Julian Wera. Gehrig occupe la position de joueur régulier au premier but depuis trois ans. C'est un ancien joueur étoile de l'Université Columbia, qui fut acquis en 1923, envoyé au Hartford, de la ligue de l'Est, puis rappelé en 1924 et en 1925. Il a succédé à Wallie Pipp.

Lazzari et Koenig font partie du club local depuis deux ans. Le premier est aujourd'hui l'un des meilleurs joueurs de champ intérieur des ligues majeures. Il vient du Salt Lake City, de la ligue de la Côte du Pacifique, où il jouait en 1925. Koenig est un ancien porteur-couleur du St-Paul, de l'Association Américaine.

Joe Dugan, le joueur régulier au troisième but, est le vétéran du groupe. Les Yankees se sont assurés ce frappeur en juillet 1922. Il jouait les couleurs des Red Sox. Dugan s'est signalé sur l'alignement du collège Holy Cross avant de passer, en 1917, aux Athletics avec lesquels il joua cinq séries. Gazella, autrefois du collège Lafayette, jouait sur l'alignement de l'Atlanta, de la Southern Association, avant de venir à New-York. Morehead, des White Sox, et Wera, du St-Paul, sont des nouveaux venus. Les Yankees ont cinq voltigeurs éligibles dans la série de 1927. Ben Paschal et Cedric Durst sont les substituts pour Ruth, Meusel et Combs. Paschal, autrefois de l'Atlanta, fait partie des Yankees depuis trois ans. Durst était membre de l'équipe des Browns l'an dernier.

Ruth et Meusel jouent à New-York depuis huit ans. Le "Bambino" fut cédé au club local par les Red Sox à la fin de la saison 1919. On annonça qu'il avait été payé \$125,000. Meusel vient de Vernon, de la ligue de la Côte du Pacifique. Combs, anciennement de Louisville, de l'Association Américaine, joue à New-York depuis quatre ans. Un accident à la cheville du pied le retint en dehors du losange pendant la plus grande partie de sa première série. Il joua ensuite comme régulier.

LES ANCIENS ONT ANNULÉ

Dimanche le 2 octobre, le club de balles-aucamp recevait la visite des Anciens. La partie fut très intéressante; le beau jeu de Hébert, Lambert, Parent, Ouimet et de leurs brillants coéquipiers soulevèrent de nombreux applaudissements; mais les collégiens ripostèrent si bien que la partie se termina par le résultat de 14 à 14.

Le comité de balles-aucamp se fait l'interprète de tous les élèves pour remercier les Anciens de la charmante après-midi qu'ils procurèrent à leurs cadets reconnaissants.

Alignement des équipes:

Anciens	Receveur	St-Marie
Ouimet	lanceur	Ménard
Parent	1er but	Brunet
Fortier	2e but	Bourbeau
Demers	3e but	Ethier
Bastien	arrêt-court	Faure
Lambert	1er champ	Gauthier
Hébert	2e champ	Lamontagne
Hardy	3e champ	Bellemare
		Gendron

GALA DE NATATION A LA PALESTRE

Grand gala de natation ce soir à la palestre du National. Il y aura démonstration de nage par dames et messieurs. L'on verra des plongeurs de fantaisie, des courses à la nage et une partie de polo. Les membres et les amis du National sont invités. Le spectacle ne manquera pas d'être fort intéressant.

La jolie vendeuse de cigarettes—dont les clients sont des hommes et des femmes riches et de goût raffiné—connaît la popularité des Player's! Si on lui demande la Player's si souvent, c'est qu'on la préfère à toutes les autres marques. Par son goût délicat et sa qualité uniformément supérieure, la Player's seule, sait les satisfaire.



PLAYER'S NAVY CUT

LE TENNIS

A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Le tournoi de tennis de l'Université de Montréal touche à sa fin. Le tournoi du Polytechnique commencera jeudi prochain, et devra se terminer dimanche. Les deux finalistes viendront se joindre aux six autres finalistes des autres Facultés.

Voici les résultats des parties jouées hier:

Bertrand bat Bernard 6-0, 4-6, 6-4.
Monette bat Leroux, 6-3, 5-7, 6-3.
Laplante bat Trudeau (par défaut).

Lamarre bat Coulombe 6-1, 6-2.
Gelinat bat Pilon 6-1, 6-2.
St-Michel bat Langevin 6-3, 8-6.
Laplante bat Monette 6-2, 6-2.

Les parties suivantes seront jouées mercredi:

12.00. Lamarre vs DeGrandpré.
Couvrette vs Lalonde.
Jeudi, à midi. — Vincent vs Laplante.

CLUB SAINT-HUBERT

Voici le résultat des joutes d'hier soir:

R. Deschamps bat Charles McLamotte 6-1, 6-3.
G. Burdett bat Rolland Beaudry (par défaut).
R. Carignan bat Lucien Forget 6-0 7-5.
R. Guillemette bat A. Gagnon 8-6 6-2.

Voici la liste des joutes de ce soir:

6 h. 30: L. Sauvé vs Laurent Lajesse.
7 h. 30: R. Charette vs John Cloghesy.
8 h. 30: André Cadotte vs Jean Knuckle.
9 h. 30: Jean Scheur vs R. Guillemette.
10 h. 30: Jean Locas vs Henri Forget.

PARTIES DE JEUDI:

6 h. 30: Eugène Payette vs R. Deschamps.
7 h. 30: Alain Paradis vs Guy Demers.
8 h. 30: M. Lafrenière vs gagnant Guillemette-Scheur.
9 h. 30: R. DeGrandpré vs Roland Therrien.
10 h. 30: M. Ledain vs G. Deschamps.

TOURNOI DE BOXE AU SAINTE-BRIGIDE

Le plus grand enthousiasme règne dans les associations sportives de Montréal. Au cours de la saison, le public verra de nouvelles étoiles dans le domaine de la boxe, car les entraîneurs du Sainte-Brigide, de Paul Rocheland, auquel est venu se joindre Raymond Lirzin, développent actuellement de nouveaux boxeurs qui seront la sensation de la saison. La liste des athlètes est déjà longue du Sainte-Brigide qui ont fait leur marque. L'Association Sainte-Brigide organise donc le premier tournoi de la saison.

AUX COURSES DE WOODBINE

Toronto, Ont., 5. — Hobcaw a encore renversé les calculs des pre-neurs hier après-midi en gagnant le handicap Countree, le numéro principal à la piste de Woodbine, comptant ainsi sa deuxième victoire consécutive de la réunion. Theresa Joan a fini deuxième tandis que le favori, Lady Marie, a dû se contenter du troisième argent.

La trophée Markham, à conditions spéciales, a fourni une autre victoire à l'établissement Seagram, lorsque Evermore a décroché la part du lion, battant La Morte et King Basil, qui ont fini deuxième et troisième, respectivement.

Résultat des courses d'hier après-midi:

Première course, 5 1-2 furlongs. 1er, Julie H., 114. J. McTaggart, 4.75, 3.05, 2.50. 2e, Kinloss, 102. H. Fisher, 4.45 et 3.10. 3e Fair Lady, 110. Steinhart, 3.30. Temps: 1-08 1-2. Touchy, Tiller, Ichimino, Novice II, Guest, Thymon, Age of Reason et Kokkara, ont aussi couru.

Deuxième course, 2 milles. — 1er, Irish Jig, 139. Ireland, 6.90, 3.45, 2.95. 2e, Ruine, 137. Albright, 3.70. 2.95. 3e, Byng, 145. Williams, 2.85. Temps: 4:03 2.5. Lady Angler, Wych Elm et Rokin Horse ont aussi couru.

Troisième course, 5 1-2 furlongs. 1. a-Postage 112. Maiben, 3.10, 2.05, 2.30. 2. Storm Signal, 112. Bourassa, 2.20, 2.55, 3. a-Antidote, 112. Valiant, 2.30. Temps 1:08 3-5. Cedar Crest, Son of Light, Excitement, Collar Ada Rose, Deposition et Moultrie, ont aussi couru.

a-Entrées W.J. Salmon.

Quatrième course, 6 furlongs. — 1. Gaer Free 117. Melver, 3.15, 3.00 2.70. 2. San Carlos, 102. Snyder, 4.90, 3.40. 3. War Man, 108. McTaggart, 4.15. Temps, 1:13 3-5. Ancient, Weapon, Odd Seth, Merry Man, Golden Twig, Lorelei et Merry Monarch ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille. — 1. Evermore, 96. Bourassa, 12.80, 4.45, 2.25. 2. La Morte, 109. F. Mann, 3.70, 2.15. King Basil, 112. Snyder, 2.10. Temps, 1:40 3-5. Lactarius et Capitol ont aussi couru.

Sixième course, 6 furlongs. — 1. Hobcaw 103. Hohenstein, 34.80, 12-55, 3.60. 2. Theresa Joan, 100. Wilson, 8.55, 2.95. 3. Lady Marie, 112. F. Mann, 2.30. Temps, 1:12 2-5. T. et Rolls Royce ont aussi couru.

Septième course, 1 mille 70 verges. — 1. Nature's Darling 105. J. Jones, 10.95, 5.65, 4.85. 2. Yorkie Prince, 115. Hooper, 6.30, 4.60. 3. Royal Prince, 111. Townrow, 4.75. Temps: 1:48 1-5. Fear Not, Siberian, Belisaire, McTab, Leaside, Meerschum et King's Court ont aussi couru.

TOLEDO GAGNE LA QUATRIEME

Toledo, 5. — L'habileté de Bill Marriott, à courir les buts, a donné la victoire au club local hier sur le Buffalo, par un résultat de 6 à 5, dans la quatrième partie de la petite série mondiale. Les champions de l'Association Américaine menent actuellement par trois victoires et une défaite et les champions de la ligue Internationale devront gagner quatre des cinq parties pour décrocher le championnat de la série. Les joueurs ont excellé au bâton

Depuis avant la guerre, des milliers de Canadiens connus ne fument que la Player's d'une année à l'autre. Faites-en l'essai vous-même! Goûtez le charme fin et subtil de son arôme. Apprenez pourquoi c'est aujourd'hui, la cigarette par excellence, dont la vente est la plus considérable au Canada.

GRATIS

Après la Barbe



Afin de faire connaître Aqua Velva, qui conserve, toute la journée, la peau aussi veloutée que la Crème à Barbe Williams la laisse, nous mettons une bouteille d'Aqua Velva GRATUITS avec chaque tube de Williams. Cette célèbre Crème à Barbe (1) amollit la barbe vite, (2) supprime l'irritation et (3) laisse la figure en MEILLEUR état qu'avant de vous raser. Grand modèle 35c. Double modèle, 50c.

Avec la Crème à Barbe



Grimes, lb 5 2 3 12 1 1
Kocher, cf 4 1 2 2 0 0
O'Neil, c 2 1 1 0 0 0
Côté, ss 4 1 2 1 5 0
McCullough, p 2 0 1 0 0 0
Speece, p 2 0 1 0 0 0

Totaux 35 6 13 27 14 1

* Deux hommes retirés lorsque le point décisif fut compté.

Résultat par manches:

Buffalo 100130000-5
Toledo 030002001-6

SOMMAIRE

Coups de deux buts: Fisher (3), Grimes, Bissonnette, Devine, Kocher, Marriott. Coup de trois buts, Grimes. But volé: Lebourneau. Coups sacrifiés: Maguire, Tyson, O'Neil (2). Double-jeu: Maguire à Côté. Laissez sur les buts: Buffalo, 5; Toledo 9. Buts sur balles, de Falk, 3; de Stryker, 1; de McCullough, 1. Retirés au bâton, par Falk, 2, par McCullough 2, par Stryker, 2, par Speece, 3. Balle mal lancée: McCullough. Balle passée, O'Neil.

L'électricité à Westmount

LE MAIRE HOGG EST PRÊT À DISCUTER AVEC LA MONTREAL LIGHT

"Nous sommes prêts à débattre avec la Montreal Light, Heat and Power toute offre qui pourra être dans l'intérêt des citoyens de Westmount", a déclaré hier le maire de cette municipalité, M. George Hogg. "Notre seul désir, a déclaré le premier magistrat, a toujours été de maintenir des relations amicales avec notre concurrent dans la distribution de l'électricité dans Westmount. Si on étudie cette question on constate que sans le moindre avis, la compagnie a offert à nos citoyens de leur vendre des actions de son capital au prix de \$50, soit avec un bonus de \$125 pour trois actions à tous ceux qui signeront un contrat de cinq ans et qui cesseront de prendre leur électricité de la ville lorsque leur contrat avec celle-ci sera terminé. Jusqu'à cette époque, les affaires de notre service d'électricité allaient bien et tous étaient satisfaits.

"Afin de nous défendre, lorsque cette offre fut faite, nous avons décidé de réduire à 2 1/2 sous le kilowatt-heure le prix de notre électricité. Et les citoyens ont bien répondu à cette décision de notre part."

Le maire a ensuite expliqué que l'usine de la ville et tout le matériel ont une valeur de \$2,000,000, tandis que la dette n'est plus que de \$262,000. Il y a donc obligation de tout faire pour conserver cet actif aux citoyens.

"Si la compagnie est sincère, dit-il, nous sommes disposés à discuter avec elle suivant toutes les méthodes d'affaires, toute proposition qu'elle pourrait nous faire et que nous jugerons devoir améliorer le service de l'électricité aux citoyens."

LES SIGNAUX ELECTRIQUES

Les signaux électriques pour la circulation ont un tel succès que le conseil municipal a décidé d'en ajouter quatre autres aux deux qui existent actuellement. Les nouveaux signaux seront placés aux intersections de Sherbrooke et de l'avenue Clarke, Lansdowne, Victoria et Claremont. Le coût approximatif sera de \$10,970.

Il a été décidé d'augmenter la taxe foncière d'un demi-mill au dollar d'évaluation. L'évaluation totale des propriétés foncières de Westmount est de \$61,773,900. Ceux qui paieront leurs impôts avant le 20 novembre obtiendront un escompte de 2 1/2 pour cent.

Conférence impériale des recherches agronomiques

Londres, 5. (S.P.A.) — La conférence impériale de recherches agronomiques, la première du genre en Grande-Bretagne, s'est ouverte en cette ville, hier matin. Elle réunit environ deux cents délégués qui représentent toutes les parties de l'Empire. La conférence a pour but l'étude de l'élevage des animaux, de la culture, de la conservation et du transport des aliments, de l'emploi des engrais chimiques, tout cela en vue de rendre l'Empire indépendant au point de vue ravitaillement alimentaire.

Parmi les problèmes corollaires que les délégués devront étudier, il y a le projet d'établir des instituts de recherches agronomiques à travers tout l'Empire et l'organisation d'un corps d'aviation qui puisse être affecté au service de l'agriculture.

Le ministre de l'Agriculture, M. Walter Guinness a souhaité la bienvenue aux délégués. Lord Bledisloe préside.

Un demi-million aujourd'hui

La ville a perçu hier un montant de \$1,641,847 en taxes foncières représentant 3,700 factures contre \$1,239,523 représentant 2,962 factures à la même date l'an passé.

Jusqu'à date, le montant total perçu est de \$11,136,928 contre \$10,364,664 l'an passé, ou une augmentation de \$772,264.

Le trésorier-adjoint de la ville, M. P. Collins, s'attend de recevoir au moins un demi-million aujourd'hui.

On trouve une pile

Le détective Beauchamp, attaché au service de la commission d'enquête sur les incendies, et M. H. F. McDonald, enquêteur de la Canadian Fire Underwriters Association, ont trouvé hier dans les ruines de la maison de la rue des Seigneurs, qu'un incendie précédé d'une explosion a détruite en août, une pile qui, selon eux, peut provenir d'une bombe. Ils admettent toutefois que la pile a pu servir à toute autre chose qu'une bombe. Des experts examineront la pile.

Le jeune immigré italien Liberto Juliano, frère du dernier occupant du logis où l'explosion s'est produite, a quitté hier soir en compagnie du sergent-détective Colangelo l'hôpital Victoria où il avait été admis il y a trois semaines après avoir été sommé de comparaître comme témoin à la commission d'enquête sur les incendies. Il est gardé aux quartiers généraux de la police en attendant de comparaître devant le commissaire Latulippe.

Jusqu'à présent, la police n'a aucune raison sérieuse de croire que l'explosion de la rue des Seigneurs ait été causée par une main criminelle. On est plutôt porté à croire, chez les policiers, qu'il s'agit d'une explosion de produits chimiques. Sauf la pile, les investigateurs n'ont encore rien trouvé d'intéressant dans les débris de la maison incendiée.

Tire-laine condamné

Le juge Enright a condamné William Ziberg, coupable de vol comme tire-laine, à deux ans de pénitencier. Ziberg avait enlevé une somme de \$85 à Samuel Kourish, pendant que ce dernier somnait.

Blâmé pour un échouement

LE CAPITAINE DEMERS BLÂME M. JOSEPH LACHANCE POUR L'ÉCHOUÉMENT DU COURTRIGHT, PRES DE SAINT-ROCH

Seul le pilote Joseph Lachance a été blâmé par le capitaine L.-A. Demers, commissaire enquêteur sur les accidents maritimes, dans son jugement à la suite de l'enquête sur l'échouement du Courtright, qui toucha fond près de Saint-Roch le 17 août dernier. Il a été condamné à payer une amende de \$400.

Le capitaine Demers note que le pilote Lachance se reposait pendant que son navire naviguait dans la Traverse et qu'il ne montrait pas beaucoup d'intérêt à ses fonctions. "Il aurait dû être à l'extérieur de la timonerie, sur le pont, remarque le commissaire.

LE COCHRANE

Le Cochrane, de la Elder-Dempster, décharge actuellement à la Pointe-du-Moulin-à-Vent une cargaison de 4,000 tonnes de mangrove, 3,000 tonnes de phosphore et 100 tonnes de fèves de cacao. Le minerai est consigné à la Electro Metallurgical Company, de Welland, Ont., et il est transbordé à bord des navires des lacs.

LE MEGANTIC

Le Mégantic, de la White-Star, prendra la mer samedi matin à l'aube pour Liverpool avec une bonne liste de passagers, dont Mlle C. Brault et plusieurs autres.

LE CANADIAN FISHER

Le Canadian Fisher, de la marine marchande du gouvernement canadien est parti aujourd'hui pour les Bermudes, Nassau et Kingston, Jamaïque, avec une bonne liste de passagers et un fort courrier.

LE CANADIAN PATHFINDER

Le Canadian Pathfinder, de la marine marchande du gouvernement Canadien partira vendredi pour les Bermudes, la Dominique, les Barbades et Trinidad avec une bonne liste de passagers dont le capitaine C.-S. Price-Davis, aide de camp du gouverneur général qui s'en va rejoindre son régiment.

RETOUR DE MM. DANDURAND ET BELCOURT

Le sénateur Raoul Dandurand et le sénateur N.-A. Belcourt ont de retour de l'Empire de France qui est attendu à Québec vendredi, de Hambourg, Southampton et Cherbourg. MM. Dandurand et Belcourt reviennent de l'assemblée annuelle de la Ligue des Nations à Genève et du 24ème congrès de l'Union inter-parlementaire à Paris.

Parmi les autres passagers de l'Empress, mentionnons: M. Réginald McKenna, ancien chancelier de l'Échiquier en Angleterre, un des directeurs de la compagnie du Pacifique Canadien; M. Frank Carrel, député et Mme. Carrel; Lady Hoyt, Lady Eaton, et plusieurs autres.

DANS LE PORT

Plus de navires sont entrés dans le port en septembre cette année qu'en septembre l'année dernière. 175 océaniques ont accosté ici le mois dernier, alors qu'en 1926, pour la période correspondante, seulement 141 océaniques avaient mouillé dans le port.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

L'Ascania, Cunard, de Southampton, arrivera à Québec samedi. Le Doric, White Star, de Liverpool, arrivera à Montréal samedi. L'Empress of France, Pacificque Canadien, de Southampton, arrivera à Québec jeudi.

Le Montrose, Pacificque Canadien, de Liverpool, arrivera à Montréal samedi.

L'Ausonia, Cunard, de Montréal, arrivera à Plymouth samedi.

Le Minnedosa, Pacificque Canadien, de Montréal, arrivera à Liverpool samedi.

Le Metagama, Pacificque Canadien, de Montréal, arrivera à Glasgow vendredi.

L'Empress of Scotland, Pacificque Canadien, de Québec, arrivera à Southampton aujourd'hui.

Le Regina, White Star, de Montréal, arrivera à Liverpool samedi.

Le Conte Biancamano, Lloyd Sabaud, de Gènes, arrivera à New-York vendredi.

Le Rotterdam, ligne hollandaise, de Rotterdam, arrivera à New-York vendredi.

Le Reliance, Hambourg-Américain, de Hambourg, arrivera à New-York jeudi.

La France, Cie Générale Transatlantique, du Havre, arrivera à New-York aujourd'hui.

Le De Grasse, Cie Générale Transatlantique, du Havre, arrivera à New-York aujourd'hui.

L'Hellig-Ølar, ligne scandinave, d'Oslo arrive à New-York aujourd'hui.

La sécurité dans les rues

A la réunion du comité de la circulation de la Ligue de la sécurité publique, hier, on a décidé d'écrire à tous les chefs de police de Montréal et des municipalités environnantes pour leur demander que tous les agents proposés à la circulation aient une casquette blanche, un paletot et des gants de même couleur, surtout pendant les mois d'automne alors qu'il est très difficile de voir les agents aux encoignures, le soir. De plus aux endroits mal éclairés, où la vie des agents peut être menacée parce que les automobilistes ne peuvent bien les voir, on demande qu'ils soient mis en pleine lumière au moyen d'un jet lumineux.

Pour les rues larges, on demande que des lignes blanches au centre de la rue soient dessinées afin de former un endroit où les piétons pourraient se réfugier et se garer des autos.

Aux curés des paroisses rurales, une lettre leur a été envoyée pour qu'ils demandent à tous de ne pas voyager, en voiture ou en bicyclette sans porter une lumière, le soir.

Les réformes travaillistes

LE PARTI OUVRIER ANGLAIS ADOPTE DES RESOLUTIONS MODEREES ET SEMBLE SE TOURNER VERS LES LIBERAUX

Blackpool, 5. — Le parti travailliste a adopté hier une série de résolutions pour promouvoir des réformes modérées afin de présenter au peuple anglais un programme électoral alléchant.

Tout semble indiquer que le parti travailliste a définitivement tourné le dos au communisme et qu'il tend à se rapprocher plutôt du parti libéral.

M. MacDonald demanda à M. Baldwin d'annoncer carrément et au plus tôt la date des élections.

Lord Arnold et Jack Jones ont lancé des diatribes contre la Chambre des lords et la Chambre des communes. Lord Arnold déclara que la Chambre des lords est aveugle aux signes des temps, qu'elle est égoïste, égoïste, inconsciente, factieuse, toujours prête à multiplier les obstacles, sans scrupules et réactionnaire.

Jack Jones déclara que la seule réforme à apporter à la Chambre des lords est le chloroforme.

Les délégués ont protesté contre les éléments communistes qui ont affaibli le parti travailliste et l'ont divisé. La crise est maintenant passée et le parti travailliste s'applique à apporter des réformes qui constitueront une société plus juste, moins étranglée par les monopoles, et qui puisse cependant jouir des bienfaits de l'industrie sans attenter à l'initiative individuelle.

Le parti a refusé par une grande majorité d'accepter le retour dans ses rangs de l'association des instituteurs. M. MacDonald a fait remarquer que les troubles récents du parti travailliste sont dus aux professeurs qui ont prêché des théories extrémistes.

Les troupes loyales, aidées d'aéroplanes, furent envoyées immédiatement à la poursuite des mutins qui s'étaient dirigés dans la direction de Puebla. Un bulletin officiel émis hier matin indiquait jusqu'à quel point elles réussissent dans leur expédition. Ce bulletin ne donne aucun détail sur la capture et l'exécution des rebelles mais il déclara brièvement:

"Le général Francisco Serrano, l'un des chefs de la révolte, a été capturé dans l'Etat de Morelos avec un groupe de compagnons par les troupes loyales commandées par le général Juan Dominguez. On leur a fait un procès sommaire devant la cour martiale et on les a exécutés."

Les noms de ceux qui ont été exécutés avec Serrano sont comme suit: le général Carlos A. Vidal, gouverneur de l'Etat de Chiapas; les généraux Miguel et Daniel Peraltas; Rafael Martinez Escobar, avocat et chef politique distingué; Alonso Capetilli, Augusto Pena, Antonio Jauregui, Ernesto Noriega Mendez, Octavio Almada, Jose Villa Arce, l'avocat Otilio Gonzalez, Enrique Monteverde et l'ancien général Carlos V. Ariza.

La révolte de la garnison de Torreón est devenue une sanglante affaire. Les rebelles et les troupes loyales en sont venus aux prises et après un combat très contesté, la victoire est restée au gouvernement.

Le lieutenant-colonel Augusto Manzanilla, qui avait le commandement du 16ème bataillon de la garnison de Torreón, a été exécuté avec tous les officiers de son bataillon. A ce sujet, le bulletin officiel déclarait:

"Le 16ème bataillon en garnison à Torreón a tenté de se soulever contre le gouvernement mais les troupes loyales l'ont forcé à se soumettre, d'après un rapport envoyé par le général Jose San Martin, le commandant militaire à Torreón. La révolte a été mise sous contrôle par la force des armes et les mutins se sont vus désarmés après le combat."

Le lieutenant-colonel Augusto Manzanilla et les autres officiers du 16ème bataillon ont été exécutés après qu'on eut prouvé qu'ils étaient les instigateurs de cette rébellion.

"La situation générale dans la région de Laguna est satisfaisante. Le calme prévaut et les adhésions au gouvernement arrivent de partout."

Signé: "Général Jose Alvarez, Chef de l'Etat-major présidentiel".

Le gouvernement a déclaré que les mutins qui avaient déserté la garnison de Mexico n'étaient que 800. Des aéroplanes au service du gouvernement les localisèrent près de Texcoco hier matin. De Mexico, on envoya 2,500 soldats des troupes fédérales qui leur livrèrent bataille. Pendant ce temps les aéroplanes lançaient des bombes sur les rebelles pour les déloger de leurs positions.

CALLES DIRIGE LES OPERATIONS

Le président Calles dirige personnellement les opérations militaires du château de Chapultepec où le secrétaire de la guerre Amario et le général Alvarez, chef de l'Etat-major présidentiel, sont ses aides actifs avec les principaux officiers de l'armée.

Le député Soto Y. Gama, le chef agraire, a déclaré que des milliers de fermiers en armes étaient prêts à prendre la part du gouvernement sur les champs de bataille. Le président a reçu des messages de la plupart des villes et des villages disant qu'ils étaient loyaux au gouvernement.

On rapporte que le général Serrano et le général Gomez, qui était aussi candidat présidentiel contre Obregon, avaient disparu de Mexico depuis samedi. Ils ont été définitivement accusés par le président Calles d'être les chefs de la révolte à la garnison de Mexico.

Le général Serrano avait occupé longtemps un poste important dans la vie militaire et politique de Mexico. Il avait déjà fait partie du cabinet de Calles en qualité de secrétaire de la guerre. Il avait été gouverneur de district fédéral jusqu'au premier de juin alors qu'il avait résigné pour se livrer aux activités politiques.

Devenu sa démission, il avait mené, de concert avec le général Gomez, une campagne politique très vive contre Obregon, l'ancien président, faisant des discours contre les révoltes.

Le général Serrano était l'un des principaux chefs militaires du Mexique et il avait commandé les troupes fédérales dans maintes expéditions faites contre des rebelles précédemment.

PEROTE CERNE

New-York, 5. — Le consul général Arturo Melias, qui représente le gouvernement mexicain à New-York, a reçu hier soir une dépêche de Mexico disant que les troupes fédérales ont cerné Perote où l'on

Calles décapite la rébellion

EN QUELQUES HEURES, LE PRESIDENT DU MEXIQUE FAIT ARRETER, JUGER ET EXECUTER LE GENERAL SERRANO ET TREIZE DE SES LIEUTENANTS

Mexico, 5 (S.P.A.) — La main de fer de Calles s'est appesantie sur les agitateurs qui avaient fomenté la dernière révolte militaire. Moins de 24 heures après que les premiers troubles eussent éclaté à Mexico, le général Francisco Serrano, candidat à la présidence, ancien ministre de la guerre et autrefois ami intime du général Obregon, vaincu d'avoir été le principal chef de l'insurrection contre le gouvernement, a été capturé, jugé devant une cour martiale, puis exécuté.

Treize de ses principaux partisans ont également payé de leur vie la tentative de renverser le pouvoir établi.

Trois des vingt compagnies qui composaient la garnison de Mexico s'étaient révoltées dimanche soir. On rapportait qu'en différents endroits des mouvements semblables se faisaient dans d'autres garnisons. Le président Calles et le général Obregon ont immédiatement fait des plans pour mettre les révoltes sous contrôle. Le général Obregon avait déclaré qu'il était prêt à retirer sa candidature à la présidence, si c'était nécessaire, et à s'efforcer de combattre sur les champs de bataille en faveur du gouvernement Calles.

Les troupes loyales, aidées d'aéroplanes, furent envoyées immédiatement à la poursuite des mutins qui s'étaient dirigés dans la direction de Puebla. Un bulletin officiel émis hier matin indiquait jusqu'à quel point elles réussissent dans leur expédition. Ce bulletin ne donne aucun détail sur la capture et l'exécution des rebelles mais il déclara brièvement:

"Le général Francisco Serrano, l'un des chefs de la révolte, a été capturé dans l'Etat de Morelos avec un groupe de compagnons par les troupes loyales commandées par le général Juan Dominguez. On leur a fait un procès sommaire devant la cour martiale et on les a exécutés."

Les noms de ceux qui ont été exécutés avec Serrano sont comme suit: le général Carlos A. Vidal, gouverneur de l'Etat de Chiapas; les généraux Miguel et Daniel Peraltas; Rafael Martinez Escobar, avocat et chef politique distingué; Alonso Capetilli, Augusto Pena, Antonio Jauregui, Ernesto Noriega Mendez, Octavio Almada, Jose Villa Arce, l'avocat Otilio Gonzalez, Enrique Monteverde et l'ancien général Carlos V. Ariza.

La révolte de la garnison de Torreón est devenue une sanglante affaire. Les rebelles et les troupes loyales en sont venus aux prises et après un combat très contesté, la victoire est restée au gouvernement.

Le lieutenant-colonel Augusto Manzanilla, qui avait le commandement du 16ème bataillon de la garnison de Torreón, a été exécuté avec tous les officiers de son bataillon. A ce sujet, le bulletin officiel déclarait:

"Le 16ème bataillon en garnison à Torreón a tenté de se soulever contre le gouvernement mais les troupes loyales l'ont forcé à se soumettre, d'après un rapport envoyé par le général Jose San Martin, le commandant militaire à Torreón. La révolte a été mise sous contrôle par la force des armes et les mutins se sont vus désarmés après le combat."

Le lieutenant-colonel Augusto Manzanilla et les autres officiers du 16ème bataillon ont été exécutés après qu'on eut prouvé qu'ils étaient les instigateurs de cette rébellion.

"La situation générale dans la région de Laguna est satisfaisante. Le calme prévaut et les adhésions au gouvernement arrivent de partout."

Signé: "Général Jose Alvarez, Chef de l'Etat-major présidentiel".

Le gouvernement a déclaré que les mutins qui avaient déserté la garnison de Mexico n'étaient que 800. Des aéroplanes au service du gouvernement les localisèrent près de Texcoco hier matin. De Mexico, on envoya 2,500 soldats des troupes fédérales qui leur livrèrent bataille. Pendant ce temps les aéroplanes lançaient des bombes sur les rebelles pour les déloger de leurs positions.

CALLES DIRIGE LES OPERATIONS

Le président Calles dirige personnellement les opérations militaires du château de Chapultepec où le secrétaire de la guerre Amario et le général Alvarez, chef de l'Etat-major présidentiel, sont ses aides actifs avec les principaux officiers de l'armée.

Le député Soto Y. Gama, le chef agraire, a déclaré que des milliers de fermiers en armes étaient prêts à prendre la part du gouvernement sur les champs de bataille. Le président a reçu des messages de la plupart des villes et des villages disant qu'ils étaient loyaux au gouvernement.

On rapporte que le général Serrano et le général Gomez, qui était aussi candidat présidentiel contre Obregon, avaient disparu de Mexico depuis samedi. Ils ont été définitivement accusés par le président Calles d'être les chefs de la révolte à la garnison de Mexico.

Le général Serrano avait occupé longtemps un poste important dans la vie militaire et politique de Mexico. Il avait déjà fait partie du cabinet de Calles en qualité de secrétaire de la guerre. Il avait été gouverneur de district fédéral jusqu'au premier de juin alors qu'il avait résigné pour se livrer aux activités politiques.

Devenu sa démission, il avait mené, de concert avec le général Gomez, une campagne politique très vive contre Obregon, l'ancien président, faisant des discours contre les révoltes.

Le général Serrano était l'un des principaux chefs militaires du Mexique et il avait commandé les troupes fédérales dans maintes expéditions faites contre des rebelles précédemment.

PEROTE CERNE

New-York, 5. — Le consul général Arturo Melias, qui représente le gouvernement mexicain à New-York, a reçu hier soir une dépêche de Mexico disant que les troupes fédérales ont cerné Perote où l'on

POUR LE TELEPHONE-Table de 18 x 18 pouces, avec tablette, ainsi qu'une chaise, le tout de fini noyer, 8.50

—Au troisième

Chez Dupuis

TEL. EST 8060

SOLDE de 85 PALETOTS d'HIVER à 3.95

pour garçons de 3 à 10 ans

En tissu très pesant, en gris, brun ou bleu. Modèle fermant au cou, avec ceinture. Doubles en tweed. Bons paletots chauds et durables. Prix ordinaires de 5.00 et 6.50. Spécial demain à 3.95.

Venez de bonne heure faire votre choix, au prix que nous les offrons, car ils s'enlèveront rapidement.

COMPLETS A 13.95

2 CULOTTES pour garçons de 8 à 17 ans

En serge fine, ou serge irlandaise bleue tout laine; veston croisé, 2 culottes bouffantes. Coupe et confection des mieux soignées. Valeur spéciale à 13.95

Dupuis Frères—au premier

Chaussures d'automne

POUR GARÇONS

Notre assortiment est maintenant au complet et nos prix sont modérés. Nous avons modèles, semelles simples ou doubles. Blucher ou Balmoral. Garantie de satisfaction avec chaque paire

2.48 à 5.91

CAOUTCHOUCS (caques) de premier

qualité

Pointures: 1 à 5 1.00

Pointures: 11 à 13 1.90

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée



SAMEDI LE 8, s'ouvrira notre grande Exposition d'ouvrages des cercles de fermières de la province de Québec. Suivez nos annonces

SOUS-VETEMENTS POUR HOMMES

à prix réduits

CAMISOLLES ET

CALEÇONS en

cahier de légèr

pesanteur, de

marque Penman. Nuance crème. Un sous-vêtement idéal pour le commencement de l'automne, presque tout laine ne contenant qu'un faible pourcentage de coton. Tailles des camisolles: 34 à 44. Tailles des caleçons: 32 à 42.

Le morceau 2.65

COMBINAISONS de même qualité, de tailles 32 à 44. Chacune 4.65

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée



SPECIAL DU MATIN

250 Chandails de laine POUR GARÇONS

Pour ceux qui seront rendus à 9 heures, jeudi: beaux jersés en laine de couleurs unies: beige, brun, bleu marine, avec combinaisons de couleurs au col; modèle avec col polo ou rond. Tailles: 22 à 32 dans le lot.

Prix spécial 1.85

Pas de commandes postales, téléphoniques ni de C.O.D.

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

300 Coupe-vent tout laine, pour garçons

Modèle avec col se portant ouvert ou fermé. Bande en tricot élastique à la taille, deux poches. Combinaisons de couleurs variées et dessins quadrillés. Tailles: 28 à 36 d'un an à 16.

Prix spécial 3.25

Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Parures de table à déjeuner en toile à 1.59

Jolies parures en pure toile avec bordure: mauve, vert, bleu ou jaune; dimensions de la nappe: 54 x 54

pouces; six serviettes de 12 pouces. Le tout pour 1.59

Dupuis Frères—au premier

Dupuis Frères

Rues Sainte-Catherine, D'Armeny, Saint-André et Saint-Christophe.

I.-N. Dupuis, Prés. Albert Ducis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Général

croit que le général Gomez se cache. On s'attend à la capture de la ville d'une minute à l'autre.

La dépêche ajoutait que le gouverneur et les députés de Chiapas avaient été exécutés pour s'être joints à la révolte.